

Intempéries

Plusieurs interventions dans l'Ouest et le Sud-ouest du pays

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7393 - DIMANCHE 25 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Mine de Gara Djebilet
**L'exploitation illustre la capacité
de l'Algérie à concrétiser des
projets structurants**

P04

Code de la route et loi criminalisant le colonialisme

Du pain sur la planche pour la commission paritaire



Lire en page 03

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Revue «El-Fikr El-Barlamani»

Un numéro spécial sur les crimes du colonialisme français en Algérie

La revue du Conseil de la nation "El-Fikr El-Barlamani" (La pensée parlementaire) a mis en lumière, dans son numéro de janvier, les crimes du colonialisme français en Algérie de 1830 à 1962. Cette édition spéciale intitulée "Gage de fidélité et hommage aux sacrifices héroïques du peuple algérien durant plus de 130 ans de résistance", présente des lectures d'historiens et d'enseignants sur "les pratiques ignobles perpétrées contre le peuple algérien", a indiqué le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri. Se déclinant en quatre axes, ce numéro aborde les crimes du colonialisme français dans leur dimension sociale, outre les crimes de "génocide psychologique, les stratégies de terreur, les tentatives de destruction de l'identité algérienne et le génocide environnemental nucléaire, en établissant la responsabilité de l'occupant français pour ses différents crimes coloniaux au regard du Droit

international". Le numéro comporte des photos illustrant toutes les formes de génocide, pratiquées par le colonisateur français à l'encontre des Algériens, liées notamment aux massacres du 8 mai 1945 et aux explosions nucléaires dans le Sahara algérien. Dans son introduction, la revue met en lumière la campagne coloniale française "en tant que l'une des plus longues, des plus violentes et des plus féroces dans l'histoire contemporaine, eu égard à son caractère colonial et destructif, qui avait pour but la dislocation du tissu social algérien, l'effacement de l'identité nationale et la spoliation des terres et des richesses". Il y est souligné également que l'évocation des crimes du colonialisme français en Algérie est "une question extrêmement importante car elle véhicule un message fort à savoir que l'Algérie n'oublie pas son histoire et refuse que sa mémoire soit effacée.

Boughali reçoit l'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, jeudi, l'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie, Mme Urska Krumberger Mendak, avec laquelle il a évoqué les moyens de renforcer les relations entre les deux pays, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Au cours de cette rencontre, M. Boughali a mis en avant "la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et la Slovénie", soulignant la nécessité de continuer à œuvrer à leur développement et à leur promotion, notamment à travers "le renforcement de la coopération parlementaire et l'intensification des échanges économiques et commerciaux, pour être à la hauteur des potentialités offertes et des intérêts communs des deux pays". Il a, en outre, évoqué la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, effectuée, l'année dernière, en République de Slové-

nie, ayant constitué "une étape charnière qui a grandement contribué à donner un fort élan aux relations entre les deux pays, de même qu'elle a ouvert des perspectives prometteuses pour le renforcement de la coopération commune dans divers domaines", ajoute le communiqué. Au niveau parlementaire, le président de l'APN a réaffirmé "la volonté de l'institution législative algérienne de soutenir toutes les initiatives visant à élargir les domaines de coopération et à renforcer la coordination et le dialogue entre les parlementaires des deux pays". Pour sa part, l'ambassadrice de Slovénie a salué le niveau des relations unissant les deux pays, exprimant le souhait de son pays d'œuvrer à "renforcer les relations bilatérales, notamment dans les domaines économique et parlementaire, reflétant ainsi la volonté commune de l'Algérie et de la Slovénie d'établir un partenariat solide et durable", selon le communiqué.

Projets d'amendement technique de la Constitution et de la loi électorale

Le Premier ministre préside l'ouverture d'une conférence nationale



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, samedi au Palais des Nations (Alger), l'ouverture des travaux d'une conférence nationale sur le projet de loi portant amendement technique de la Constitution et le projet de loi organique relatif au régime électoral. Les travaux de la conférence se déroulent en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du Gouvernement, des chefs de partis politiques, ainsi que du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane.

A cette occasion, le directeur de Cabinet de la Présidence de la République a présenté un exposé comportant dix (10) propositions concernant l'amendement technique de la Constitution, dont "l'introduction de l'obligation de justifier d'un niveau d'instruction pour se porter candidat à la fonction de président de la République", "la définition des modalités de prestation de serment constitutionnel par la proposition des meilleures dispositions organisationnelles, en définissant l'instance devant laquelle le serment constitutionnel est prêté et la partie chargée de le prononcer".

Salon international du tourisme de Madrid

L'ONT prend part à la 46ème édition

L'Office national du tourisme (ONT) participe, depuis mercredi dans la capitale espagnole, à la 46ème édition du Salon international du tourisme de Madrid (FITUR Madrid), indique un communiqué de l'Office. Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'ONT visant à "promouvoir la destination touristique algérienne sur les marchés internationaux" et à "mettre en avant la diversité et la richesse naturelle et culturelle de l'Algérie", précise-t-on de même source. Pour assurer une participation qualitative à ce salon international, qui se poursuivra jusqu'au 25 janvier, l'ONT a "réservé un espace d'exposition distinc-

tif, conçu dans un style attrayant alliant authenticité et modernité et mettant en relief les principaux sites touristiques algériens et les atouts naturels et culturels uniques du Grand Sud algérien". A cette occasion, des vidéos promotionnelles seront projetées et des supports médiatiques et marketing seront distribués aux visiteurs du stand algérien, pour leur faire découvrir les spécificités et les atouts des régions touristiques algériennes, ajoute le communiqué. Plusieurs artisans algériens participent à cet événement à travers l'exposition de produits et d'objets d'artisanat authentiques, reflétant la richesse du patrimoine culturel national.

Front El-Moustakbal

3ème session ordinaire du Conseil national

Le parti Front El-Moustakbal a tenu, vendredi à Alger, les travaux de la troisième session ordinaire de son Conseil national pour évoquer plusieurs questions nationales. Présidant l'ouverture des travaux de cette session, le président du parti, M. Fateh Boutbig, a mis en exergue l'importance de "la moralisation de la vie publique et de la pratique politique, qui constitue, a-t-il dit, l'un des princi-

paux enjeux de cette étape". A ce titre, il a affirmé que l'étape actuelle requiert "un discours politique responsable et fédérateur, à la hauteur des aspirations du peuple". Concernant le nouveau Code de la route, le président du parti a mis en avant le rôle de l'institution législative dans l'élaboration de lois "qui tiennent compte des préoccupations et des attentes de la société".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Code de la route et loi criminalisant le colonialisme

Du pain sur la planche pour la commission paritaire

Par Nadira FOUAD

Les sénateurs refusent l'adoption de deux projets de loi portant code de la route et celui portant criminalisation du colonialisme français tel que conçu dans le rapport préliminaire. Ils ont par contre émis des réserves. Ils attendent le nouveau rapport préliminaire de la commission paritaire composée de 15 membres après amendement et reformulation pour statuer sur les dispositions des deux projets de loi, contestés par les élus de la chambre haute. Au total, 11 articles du code de la route et 13 articles de loi criminalisant le colonialisme. Du pain sur la planche pour la commission paritaire qui aura dès son installation à statuer sur ces articles qui n'ont pas reçu l'aval des sénateurs le week-end dernier. Il s'agit du projet de code de la route par revoir les 11 articles objet de discordes et celui de la criminalisation du colonialisme par réviser notamment 13 articles de ce projet de loi, composé de 27 articles répartis en cinq axes fondamentaux sur la criminalisation du colonialisme français. Selon des sénateurs, il s'agit des réserves émises par les sénateurs lors de la séance de vote et concernent les articles 1, 5, 7, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 25 et 26 de la loi sus visée. Ces deux projets que sont les code de la route et celui relative à la criminalisation du colonialisme, adoptés récemment sans aucune opposition par les députés de l'APN, peinent à être acceptés par

les sénateurs qui avaient rejetés certaines dispositions des deux projets soumis tous les deux en séance plénière pour adoption mais bloqués suite à «l'opacité» entourant les articles des dispositions sus mentionnés. En effet, les sénateurs et à l'instar des députés de la chambre basse ont été au centre de l'actualité cette semaine ou ils sont sortis de leur mutisme et réserve pour refuser deux projets de lois dont les articles portent préjudice que ce soit aux transporteurs ou à la mémoire de nos glorieux martyrs. Le Sénat a adopté, à l'unanimité, des «réserves» sur 13 des 27 articles de la proposition de loi portant criminalisation du colonialisme entérinée et adoptée à l'unanimité par la majorité parlementaire en dépit du refus des islamistes fin décembre 2025. Les sénateurs surtout ceux du tiers présidentiel ont émis des réserves sur 13 articles du dit projet de loi adopté en grandes pompes par les députés. Pour ce qui est de cette loi criminalisant le colonialisme français, il s'agit de 13 articles réservés seront désormais soumis à une commission paritaire composée de 15 de députés et de sénateurs pour reformuler dans un nouveau rapport préliminaire le nouveau code amendé, celui de la route et celui portant criminalisation du colonialisme français. La commission paritaire et conformément aux lois en vigueur a pour mission de proposer des reformulations et des compromis sans lesquels la loi ne pourra être promulguée. Il s'agit d'un "ultime passage institutionnel", mais aussi politique, pour "un

texte qui permettra à l'Algérie d'avancer prudemment, mais sûrement, vers un cadre législatif" qui sanctuarise son passé sans pour autant s'enfermer dans des contentieux juridiques internationaux insolubles estiment certains. Pour l'expert des relations internationales Hassen Kassimi, "on ne peut pas dissocier les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité du principe de la réparation qui constituent un seul principe consacré par le droit international. Dissocier la reconnaissance de la réparation est une violation du droit international". Les sénateurs se sont déchaînés sur leur compte personnel via les réseaux sociaux pour exprimer leur mécontentement devant ce projet de loi, pourtant, ils avaient déjà exprimé lors de leurs interrogations les raisons d'un tel refus de cautionner certaines dispositions de la dite loi lors de la séance plénière après l'exposition du dit projet par le ministre des Moudjahidines et des ayants droits. Il ressort de ce branle bas de combat que 11 des 190 articles du code de la route proposé à l'adoption après avoir reçu le quitus des députés de l'APN sont suspendus jusqu'à leur modification par la commission paritaire et 13 articles de la loi portant criminalisation du colonialisme français sont soumis aux membres de la commission paritaire qui doit être installée dans un délai maximale de 15 jours, comme l'exige la réglementation en vigueur pour statuer et éviter la discordes entre législateur et exécutif.

Criminalisation de la colonisation française en Algérie

Nasri salue le contenu du texte de loi

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a salué, jeudi à Alger, la teneur du texte de loi sur la criminalisation de la colonisation française en Algérie, qualifiant cette loi de "référence" pour les pays ayant vécu ce colonialisme tyrannique et abject. A l'issue d'une plénière consacrée à l'adoption du texte de loi sur la criminalisation de la colonisation française en Algérie, du texte de loi organique portant statut de la magistrature, ainsi que du texte de loi portant amendement du code de la nationalité, M. Nasri a souligné que l'adoption du texte de loi criminalisant la colonisation se veut "un acquis pour le peuple algérien et pour la famille révolutionnaire". Il a salué ainsi "l'initiative exceptionnelle" des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) en proposant une loi qui criminalise la colonisation française en Algérie, afin qu'elle soit "un témoin immortel des crimes barbares du colonialisme français en Algérie, visant à effacer l'humanité, l'identité et les biens partout dans la terre de l'Algérie". Le président du Conseil de la nation a évoqué "la dimension continentale et universelle de ce texte qui peut servir de référence pour les pays africains et autres nations ayant vécu l'amertume, la tyrannie et l'arrogance du colonialisme", relevant que le Conseil de la nation a initié la parution d'un numéro spécial de la revue "La Pensée parlementaire" du mois de janvier courant intitulée "Les crimes de la colonisation française en Algérie : 1830-1962", ce qui se veut "un gage de fidélité et un hommage aux sacrifices incommensurables du peuple algérien, tout au long de plus de 130 ans". Concernant la réserve sur certains articles du texte de loi, M. Nasri a fait savoir qu'ils seront renvoyés à la commission paritaire, étant une procédure constitutionnelle dont la mission est de proposer un texte relatif aux dispositions objet de désaccord, étant donné que ces articles



doivent être adoptés dans les jours à venir". Concernant le statut de la magistrature, M. Nasri a affirmé qu'il représente "un pilier de l'action judiciaire et un soutien au pouvoir judiciaire", rappelant que l'Etat "accorde un intérêt particulier à assurer les moyens nécessaires et les conditions adéquates pour le pouvoir judiciaire, eu égard à sa portée noble dans la concrétisation de la justice" et soulignant que ce texte "renforcera la sécurité juridique et le bon fonctionnement de la justice, tel que prôné par le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, M. Abdelmadjid Tebboune, attaché à sa concrétisation".

Renforcement de la justice constitutionnelle en Afrique

«L'Algérie attache une grande importance»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, jeudi, que l'Algérie attache une grande importance au renforcement de la justice constitutionnelle en Afrique, soulignant qu'elle demeurera un soutien pour le continent et un défenseur du droit de ses peuples à disposer d'institutions fortes et souveraines. Dans une allocution adressée aux participants aux travaux de la 19e session du Bureau exécutif de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), lue en son nom par la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, le président de la République a affirmé que l'Algérie, "partant de son engagement de principe envers l'Afrique, demeurera un soutien pour le continent dans les domaines politique, juridique, institutionnel et de développement, et un défenseur du droit de ses peuples à disposer d'institutions fortes et souveraines". "L'Algérie attache une grande importance au renforcement de la justice constitutionnelle africaine, en tant que principale garante de la suprématie de la Constitution, de l'indépendance des pouvoirs, de la protection des droits et des libertés, et de la consolidation de la stabilité et de la paix", a soutenu le président de la République. Concernant la tenue, en Algérie, de la 19e session du Bureau exécutif de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines, le président de la République a mis en avant "le rôle axial de l'Algérie dans l'organisation d'événements de dimension continentale, à l'image de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) et de la Conférence africaine des start-up, comme piliers du développement économique et de l'innovation en Afrique". Le président de la République a fait observer que "cette jonction entre les deux initiatives traduit l'engagement de l'Algérie à instaurer un environnement africain intégré basé sur le soutien à l'investissement et au développement économique, d'une part, et sur la consécration de l'Etat de droit et le renforcement de la coopération en matière de justice constitutionnelle, d'autre part, contribuant ainsi à la réalisation de la stabilité institutionnelle et du développement durable en Afrique". Cette approche intégrée, a-t-il expliqué, reflète "l'étroite corrélation entre l'innovation, l'investissement, l'édification d'institutions constitutionnelles fortes, la garantie de l'Etat de droit et la consolidation de la confiance dans le cadre juridique et institutionnel au sein du continent africain".

Salon de l'emploi

Plus de 100 entreprises participent à la 14ème édition

Plus de 100 entreprises, nationales et internationales, prennent part à la 14e édition du Salon de l'emploi et de la formation "Emploitic Connect 2026", ouverte samedi à Alger, avec près de 2.000 offres d'emploi couvrant divers secteurs d'activité. Selon les organisateurs, plus de 10.000 chercheurs d'emploi, jeunes diplômés et profils expérimentés, sont attendus durant les deux jours du Salon, qui englobe notamment les secteurs des services, de l'industrie, de l'industrie pharmaceutique, des télécommunications, de l'informatique, du digital ainsi que des start-up. Cette édition prévoit également un programme de conférences et d'ateliers animés par des experts en recrutement et en ressources humaines. "L'objectif est de préparer les personnes en quête d'emploi aux métiers et aux compétences actuellement demandés sur le marché du travail", a expliqué Zineb Kaoua, directrice marketing de l'agence d'emploi Emploitic, organisatrice de l'événement, qui se tient sous le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Formation professionnelle, un virage pour l'employabilité

A l'approche de la rentrée de la formation professionnelle prévue le 15 février prochain, le secteur amorce une nouvelle étape de transformation. Plus de 285 000 nouvelles places pédagogiques seront ouvertes à l'échelle nationale, couvrant l'ensemble des modes de formation, de l'apprentissage à la formation résidentielle, en passant par les cours du soir et les dispositifs dédiés aux femmes au foyer, aux personnes à besoins spécifiques et aux bénéficiaires de l'allocation chômage, selon le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette montée en puissance s'inscrit dans une stratégie plus large de refonte du système. «L'adaptation de la formation aux besoins réels du marché de l'emploi et de l'investissement est aujourd'hui une priorité stratégique», a souligné la ministre du secteur, Nacima Arhab, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale. Au cœur de cette réforme, figure le Référentiel national de formation et de compétences, conçu pour harmoniser les cursus, consacrer l'approche par compétences et faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. Le secteur mise désormais sur des spécialités à forte valeur ajoutée, en phase avec les mutations économiques et technologiques. Analyse des données, intelligence artificielle, cybersécurité, maintenance des panneaux photovoltaïques ou encore commerce électronique figurent parmi les nouvelles filières introduites dans plusieurs wilayas. « Nous orientons les jeunes vers les spécialités réellement demandées, afin d'assurer une formation qualitative et créatrice d'emplois durables », a insisté Mme Arhab. Autre axe majeur : le renforcement du lien avec l'entreprise. Dix-huit centres d'excellence, développés en partenariat avec des opérateurs économiques, sont désormais opérationnels dans des domaines techniques et industriels stratégiques. «Ces centres incarnent une nouvelle philosophie de formation, fondée sur la co-construction des programmes avec l'opérateur économique», a expliqué la ministre, soulignant leur rôle dans l'anticipation des besoins du marché. L'apprentissage occupe également une place centrale dans cette nouvelle approche. Qualifié de « mécanisme stratégique » par la ministre, il combine formation théorique et immersion en entreprise, facilitant ainsi l'employabilité des jeunes. Dans le même esprit, 180 centres de développement de l'entrepreneuriat ont été lancés pour accompagner les porteurs de projets. À travers ces réformes, la formation professionnelle ambitionne de devenir un véritable levier de développement économique, en dotant le pays de compétences adaptées aux défis de la diversification et de la transition durable.

Meilleur exportateur de l'année 2025

Le Premier ministre préside la cérémonie de remise du Prix du président

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, eudi à Constantine, la cérémonie de remise du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025. Le Prix a été décerné à cinq (5) entreprises en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution à la diversification et au développement des exportations algériennes hors hydrocarbures. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, du président du Conseil de renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, de plusieurs walis, de représentants d'organisations professionnelles et de responsables d'entreprises publiques et privées. Le Prix du président de la République du meilleur exportateur a été décerné aux Etablissements Haddoud Salim

pour la catégorie "Produits agricoles", au groupe Sonelgaz SPA pour la catégorie "Services", à l'entreprise Al-daph Novo Nordisk pour la catégorie "industrie pharmaceutique", à la SARL Sobco dans la catégorie "industrie alimentaire" et à l'entreprise Abbas Turki Saoud dans la catégorie "jeunes exportateurs". Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a indiqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, que ce Prix est attribué dans le cadre de "la valorisation des efforts déployés par l'Etat pour accompagner et soutenir les exportateurs, et honorer les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution effective à la transformation structurelle de l'économie nationale et à la transition d'un modèle économique rentier à une

économie productive, compétitive et ouverte sur les marchés extérieurs". Il a ajouté que cette cérémonie, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune "constitue une contribution supplémentaire aux efforts de l'Algérie visant à encourager les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, à améliorer leur compétitivité, à hisser leurs performances et à renforcer leur présence sur les marchés internationaux". Pour rappel, le Prix du président de la République du meilleur exportateur, créé en vertu du décret présidentiel n 202-24 du 24 juin 2024, a pour objet d'honorer les opérateurs économiques exerçant l'activité d'exportation en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution à la diversification et au développement des exportations algériennes hors hydrocarbures.

Mine de Gara Djebilet

L'exploitation illustre la capacité de l'Algérie à concrétiser des projets structurants

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé vendredi, dans la région de Gara Djebilet (Tindouf), que le projet d'exploitation de cette mine stratégique contribuera de manière significative à une transformation profonde de la carte économique et sociale du Sud-Ouest du pays, ainsi que de l'Algérie dans son ensemble. Il a précisé que, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a effectivement engagé l'exploitation de ses richesses minières et leur mise en valeur opérationnelle. Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud, accompagné d'une importante délégation ministérielle comprenant le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria

Meddahi, ainsi que la secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines chargée des Mines Karima Bakir Tafer, a indiqué que l'exploitation de la mine de Gara Djebilet est entrée dans sa phase effective dans un délai record. Il a ajouté que, lors des prochaines étapes, le projet d'exploitation de la mine de phosphate de Bled El Hadba, à l'est du pays, sera également lancé dans le cadre d'une vision nationale globale visant à diversifier l'économie nationale et à réduire la dépendance aux hydrocarbures. Dans ce cadre, le ministre a souligné que les réalisations accomplies l'ont été en un laps de temps très court, annonçant l'entrée prochaine en service de la ligne minière. Il a précisé que le raccordement de la mine de Gara Djebilet au réseau ferroviaire national permettra l'acheminement du minerai de fer depuis l'extrême Sud-Ouest vers Oran, puis vers les autres wilayas du pays. M. Sayoud s'est dit

"particulièrement fier de cette réalisation historique", à savoir la construction d'une ligne ferroviaire d'environ 940 km en moins de deux ans. Il a estimé que "l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, longtemps considérée comme un rêve par les Algériens, est aujourd'hui devenue une réalité tangible grâce à la forte implication de l'Etat et à la mobilisation de compétences et d'entreprises nationales, tant sur le plan humain que matériel". Il a, par ailleurs, salué le rôle central joué par les cadres et la jeunesse algérienne dans la concrétisation de ces projets stratégiques, affirmant que les acquis enregistrés ouvriront de nouvelles perspectives à une économie nationale diversifiée. La délégation ministérielle avait entamé sa visite de terrain dans la wilaya de Tindouf par l'inspection de la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya, où des explications détaillées ont été fournies sur les différentes installations mises à la disposition des voyageurs.

Investissements

Les IDE en hausse dans le monde en 2025 à 1600 milliards de dollars

Les investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté de 14% à l'échelle mondiale en 2025, atteignant 1600 milliards de dollars, marquant ainsi un rebond après deux années de repli, selon un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les flux d'IDE à destination des économies développées ont enregistré une forte progression de 43 %, pour s'établir à 728 milliards de dollars, soutenus notamment par l'Europe et les centres financiers, tandis que les flux vers les économies en développement ont reculé de 2%, à 877 milliards de dollars, représentant 55 % des IDE mondiaux, a précisé la CNUCED dans la dernière édition de son Moniteur des tendances de l'investissement mondial, publiée sur son site officiel. Dans ce contexte, l'organisation a souligné que l'essentiel de cette hausse

des IDE est attribuable à des flux financiers transitant par les grands centres mondiaux, plutôt qu'à de nouveaux investissements physiques, relevant une concentration croissante de l'investissement dans un nombre limité de secteurs à forte intensité capitaliste, tels que les centres de données. Ainsi, plus de 140 milliards de dollars de l'augmentation enregistrée proviennent de l'accroissement des flux transitant par des centres financiers mondiaux, davantage lié aux transactions financières qu'à une expansion généralisée de l'investissement. Dans le même temps, la valeur des fusions et acquisitions internationales a reculé de 10%, alors que le financement international des projets a diminué pour la quatrième année consécutive, chutant de 16 % en valeur et de 12 % en nombre d'opérations, revenant aux niveaux observés en 2019. Se-

lon l'organisation onusienne, l'investissement mondial se concentre de plus en plus dans des secteurs stratégiques à forte intensité de capital, en particulier les centres de données, qui ont représenté plus d'un cinquième de la valeur mondiale des nouveaux projets en 2025. Les annonces d'investissement dans ce domaine ont dépassé 270 milliards de dollars, portées par la demande croissante en infrastructures d'intelligence artificielle (IA) et en réseaux numériques. Par ailleurs, la valeur des investissements dans les projets de semi-conducteurs a progressé de 35 %, alors que le nombre de projets a fortement diminué dans les secteurs exposés aux droits de douane et fortement intégrés aux chaînes de valeur mondiales, notamment le textile, l'électronique et la machinerie, a fait savoir la même source. L'investissement international

dans les infrastructures a, pour sa part, reculé de 10 % en 2025, principalement en raison d'une baisse marquée des projets dans le domaine des énergies renouvelables. Pour 2026, la CNUCED anticipe une hausse mais modeste des flux d'IDE, si les conditions de financement continuent de s'assouplir et que les fusions et acquisitions transfrontalières amorcent une reprise, par ailleurs annonçant la tenue d'un Forum mondial de l'investissement en octobre 2026 à Doha, sous le thème "Investir dans l'avenir". Ce rendez-vous qui réunira décideurs publics, investisseurs et institutions internationales, devra être l'occasion d'examiner les moyens de renforcer l'impact de l'investissement en faveur du développement, notamment dans les pays et les secteurs confrontés aux déficits de financement les plus importants.

Intempéries

Plusieurs interventions dans l'Ouest et le Sud-ouest du pays

Plusieurs interventions ont été menées dans les wilayas de Relizane, El-Bayadh, Tissemsilt et Tindouf pour porter secours à des personnes, faciliter la circulation routière et procéder au pompage des eaux, suite aux perturbations météorologiques enregistrées, a-t-on appris, mercredi, auprès des services concernés. A Relizane, un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile a indiqué que les équipes de l'unité principale sont intervenues vers 11h00, mercredi, pour secourir cinq personnes qui étaient encerclées par les eaux à l'intérieur de leur domicile au village d'El-Merainia, relevant de la commune de Belassel- Bouzegza, en raison de la montée du niveau de l'oued Mina. Les secouristes ont également pris en charge une femme âgée de 75 ans parmi les personnes secourues et l'ont évacuée vers le centre de santé de la même commune. Les mêmes unités sont intervenues dans la commune de Relizane pour extraire sept personnes bloquées à l'intérieur d'un immeuble au quartier "Résidence Djaâfar", suite à l'élévation du niveau des eaux pluviales. Les services de la Protection civile de la wilaya ont également découvert, au cours des dernières heures, le corps sans vie d'un homme âgé de 60 ans à proximité de l'oued Sfa, dans la commune de Relizane. Ils ont aussi procédé à l'extraction d'un véhicule immobilisé au quartier El Ziraïa- El Kantara El-Hamra, à bord duquel se trouvaient deux personnes. La montée du niveau de l'oued Sfa a provoqué l'infiltration des eaux dans 50 habitations au quartier Setal, ainsi que dans deux logements au centre-ville, en plus de l'accumulation des eaux et de boue dans plusieurs quar-

tiers, précise le communiqué. A la commune de Belassel-Bouzegza, un camion avec une personne à bord a également été dégagé après avoir été coincé par les eaux. Une montée du niveau de oued Benfahd, dans la commune d'Oued- Djemâa, a engendré l'infiltration des eaux dans une habitation au village agricole. De même, la montée des eaux de l'oued Mina dans la commune d'El-Matmar a causé des infiltrations dans une maison au village Ouled Zekri, dans la commune de Beni-Zentis, ajoute la même source. La cellule de crise installée au niveau de la wilaya a mobilisé les moyens de l'ensemble des secteurs, y compris ceux provenant des wilayas limitrophes, afin d'absorber les eaux, évacuer la boue, rouvrir les routes et assister les citoyens, est-il indiqué. Le wali de Relizane, Kamel Berkane, a effectué, mardi, une sortie de terrain pour s'enquérir de la situation des quartiers ayant connu une élévation du niveau des eaux à la suite des dernières précipitations, selon les services de la wilaya. A El-Bayadh, les services des travaux publics ont poursuivi leurs interventions sur la route nationale RN 47, au niveau des zones de " Thenia" et du "col de Lagrimi", à la sortie est du chef-lieu de la wilaya, suite aux chutes de neige enregistrées au cours des dernières heures, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Kamel Medahi. Les moyens humain et matériels nécessaires ont été mobilisés, notamment des chasse-neige, des camions d'épandage de sel et des engins de nivellement, ce qui a permis le rétablissement de la circulation routière dans les deux zones concernées, en plus de l'assistance apportée à de nombreux automobilistes bloqués. Les services concer-

nés demeurent toutefois en état de vigilance et de disponibilité permanente en cas de nouvelles perturbations météorologiques. Par ailleurs, les services de la Protection civile, en coordination avec la Gendarmerie nationale, poursuivent leur présence et leur vigilance entre les zones de Thenia et de Lagrimi afin de sécuriser la circulation routière et garantir la sécurité des citoyens. A Tissemsilt, les agents de la Protection civile ont effectué, au cours des 48 dernières heures, 18 opérations de pompage des eaux dans plusieurs communes, notamment Lardjem, Sidi-Slimane, Theniet El-Had, Bordj-Bounâama et au chef-lieu de la wilaya, suite aux fortes pluies qui ont touché la région, a indiqué le chargé de communication de la direction de wilaya de ce corps d'intervention, le lieutenant Sid-Ali Benomar. Il a ajouté que les mêmes services ont procédé à l'ouverture des avaloirs dans plusieurs quartiers et zones d'habitation de la commune de Tissemsilt et à l'évacuation des arbres déracinés par les vents, soulignant que la Protection civile a mobilisé l'ensemble de ses effectifs et de ses moyens matériels pour intervenir et assister les citoyens en cas de besoin. De son côté, le chef de la cellule de l'information et de la communication de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tindouf, le capitaine Abdenacer Moussaoui, a indiqué que ses services ont enregistré, depuis le début du mois de janvier en cours, plusieurs interventions de terrain suite aux précipitations, notamment des opérations de pompage des eaux dans un bureau de poste et deux écoles primaires de la commune d'Oum El-Assel, ainsi que la chute de poteaux et de câbles électriques à la suite de vents violents.

Rentrée de la formation professionnelle

Plus de 285000 nouvelles places pédagogiques

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels assurera, en prévision de la rentrée de la formation prévue le 15 février prochain à l'échelle nationale, plus de 285 000 nouvelles places pédagogiques, couvrant les différents modes et dispositifs de formation, a indiqué le directeur des études au ministère, M. Fouad Khettal. Dans une déclaration à l'APS, M. Khettal a précisé que le secteur assure plus de 285 000 nouvelles places pédagogiques couvrant les différents modes de formation, dont 57 155 nouvelles places dans le mode de formation par apprentissage et 32 641 autres dans le mode de formation résidentielle, auxquelles s'ajoutent la formation en cours du soir ainsi que la formation de la femme au foyer et en milieu rural, outre les places pédagogiques destinées à la formation de la catégorie des personnes à besoins spécifiques et des bénéficiaires de l'allocation chômage. À cet effet, le responsable a mis en avant l'importance que revêt le mode de formation par apprentissage, étant "un mécanisme stratégique visant à relier la

formation au marché du travail et à faciliter l'insertion professionnelle, dans la mesure où il associe la formation théorique assurée au sein de l'établissement de formation à l'application pratique au sein de l'entreprise économique". En prévision de ce rendez-vous, M. Khettal a fait savoir que le ministère a "mobilisé tous les moyens nécessaires, à l'instar des moyens technico-pédagogiques et des filières ouvertes au niveau des établissements de formation, en sus des spécialités figurant dans le programme pédagogique de la formation professionnelle". Dans ce même cadre, le même responsable a indiqué que de nouvelles spécialités ont été introduites dans les programmes de formation dans certaines wilayas, telles que l'analyse des données, le montage et la maintenance des panneaux photovoltaïques et le commerce électronique, rappelant que le référentiel national des formations et des compétences comprend plusieurs spécialités, sachant que ce référentiel est venu remplacer la nomenclature nationale des branches et métiers du secteur, qui renfermait plus

de 400 spécialités dans 23 branches professionnelles. À travers les offres de formation qu'il dispense, le secteur focalise sur les branches professionnelles dans des secteurs "prioritaires", tels que l'agriculture, l'industrie, la numérisation, le bâtiment et les travaux publics (BTP), le tourisme, l'hôtellerie, les eaux et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables, ajoute M. Khettal, qui rappelle qu'un ensemble de dispositions et mesures ont été prises et visent à "assurer la formation dans des spécialités en phase avec les exigences du monde de l'emploi, suivant les besoins exprimés par les entreprises économiques, en termes de main-d'œuvre qualifiée". Concernant les structures pédagogiques, l'intervenant a fait savoir que le secteur recense plus de 1 100 établissements de formation répartis sur différentes wilayas, dont des instituts nationaux spécialisés, des centres de formation professionnelle, outre 18 centres d'excellence créés, en partenariat avec les opérateurs économiques dans des domaines techniques et industriels, en adéquation avec les besoins actuels.

Quatre jours sans eau potable

La wilaya Chlef à sec



La wilaya de Chlef notamment le chef lieu de wilaya traverse une situation critique sur le plan de l'approvisionnement en eau potable. Depuis quatre jours, les habitants sont privés de toute distribution d'eau, suite aux intempéries survenues dans la nuit de lundi, qui ont fortement perturbé le fonctionnement des infrastructures hydrauliques locales. Selon les informations recueillies, la station de dessalement d'eau a été contrainte de suspendre ses activités à cause des crues et de la forte turbidité des eaux, rendant leur traitement impossible. À cela s'ajoute l'insuffisance des réserves d'eau souterraines de secours, notamment les puits de la région, incapables de compenser la rupture d'approvisionnement. Dans ce contexte, certains propriétaires de citernes d'eau profitent de la situation pour gonfler leurs prix, qui ont atteint 3 000 DA par citerne, aggravant le mécontentement et la détresse des habitants. Ces derniers dénoncent une situation intenable et réclament l'intervention urgente des autorités compétentes pour rétablir l'accès à l'eau potable et éviter que cette crise ne s'aggrave davantage. Les associations locales appellent, elles aussi, à des solutions rapides, soulignant que l'eau constitue un besoin vital et que l'absence de distribution pendant plusieurs jours peut avoir des conséquences sanitaires et sociales graves. Face à cette situation alarmante, les habitants de Chlef attendent désormais des mesures concrètes de la part des pouvoirs publics pour restaurer le service et sécuriser l'approvisionnement en eau, afin d'éviter que la pénurie ne devienne chronique. **N. Ouadah**

Monoxyde de carbone

Décès de 05 personnes à Skikda

Cinq membres d'une même famille sont décédés à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant du chauffage d'une maison individuelle, située au quartier Mohamed Zibouche dans la commune d'Ain Bouziane (sud-ouest de Skikda), a-t-on appris vendredi auprès de la direction de wilaya de la Protection civile (PC). La même source a indiqué que les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Sidi Mezghiche sont intervenus vers 10h25 ce matin sur les lieux de l'incident, où cinq personnes (deux hommes, deux femmes et un enfant), âgées entre 13 et 73 ans, ont été retrouvées mortes. La même source a ajouté que les corps des victimes ont été évacués vers la morgue de l'hôpital d'El Harrouch. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances de l'accident.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE GHRISS
COMMUNE DE GHRISS
(NIF) DE LA COMMUNE 29120320469

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT National AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2026
PROJET TRAVAUX DE VOIRIE AU CENTRE-VILLE GHRISS (2^{EME} TRANCHE)

Le président de l'A.P.C de GHRISS lance un avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales
En application de l'article 46 de la loi 12-23 en date du 18 Muharram 1445 correspondant 05 /08/2023 qui détermine les règles liées
aux marchés publics et l'article N°65 du décret présidentiel N°15-247 DU16/09/2015 portant réglementation des marchés publics en vue de la
réalisation du projet suivant **TRAVAUX DE VOIRIE AU CENTRE-VILLE GHRISS (2^{EME} TRANCHE)**
Les entreprises qualifiées dans le secteur travaux publics (catégories 03 et plus)
Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de GHRISS contre paiement de 10000 D.A
Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes

a- **Un dossier de candidature**

- Une déclaration de candidature dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- La déclaration de probité dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Des copies des statuts et modificatifs (éventuels) statut de groupement
- Dépôt des comptes sociaux pour les EURL, SARL, SNC et les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes a engager l'entreprise
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics (catégorie 03 et plus)
- La liste des moyens humains et d'encadrement a mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée + attestation d'affiliations CNAS pour chaque employeurs de l'entreprise des effectifs déclarés à la CNAS et diplômes(en cour de validité)
- Liste de moyens matériels a mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises ou reçu pissée + assurance et les facture d'achat pour le matériel non roulant (tous est valide).rapport d'expertise ou pv de huissier de justice pour matériel roulants et non roulants 2025).
- La liste des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution visés et délivrées
Uniquement par le maître de l'ouvrage
- Une copie de l'extrait de rôle valide
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale
- Une copie de registre commerce électronique
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire
- Numéro d'identification statistique (NIS)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Une copie des attestations du mise à jour CNAS,CASNOS, CACOBATPH en cours de validité
- les récapitulatifs financiers pour 2022/2023/2024

b) **-l'offre technique**

- La déclaration à souscrire dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le présent cahier de charges dument signé, paraphé daté et visé par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepter »
- Le délai et planning de réalisation des travaux détaillé par sur le délai proposé
- Mémoire technique justificative dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)

c) **-l'offre financière**

- Lettre de soumission dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le bordereau des prix unitaires ci -joint annexé
- Le devis quantitatif et estimatif ci -joint annexé
- **NB:** Les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées si elles parviennent après la date et heure limite de dépôt des offres
- Les dossiers de candidatures du offres techniques et financières sont insérés dans les enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « le dossier de candidature » « offres techniques » et « l'offre financière » selon le cas les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme. Comportant la mention a ne pas ouvrir appel d'offre objet de l'appel offre »

Avis d'appel d'offres ouvert National avec exigences de capacités minimales N° 01 /2026

PROJET: TRAVAUX DE VOIRIE AU CENTRE-VILLE GHRISS (2^{EME} TRANCHE)

La durée de préparation des offres est valable jusqu'à la date d'ouverture des plis fixée à dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP .
La date limite des dépôts des offres est fixe jusqu'au dernier jour de la duree de préparation des offres avant 13 :30 h
Si ce jour coïncidera avec un jour férie ou un jour de repos légal ,la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivante
Il ne sera pas tenu compte des offres remises hors délai.L'ouverture des plis se fera le dernier jour de la date limite de dépôt des offres en séance publique à 13:35 h au siège de L'APC de GHRISS Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaire pour assister a l'ouverture des plis
Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres durant 03 MOIS + le durée de la préparation des offres à partir de la date de la premiere parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2631000927 25.01.2026



République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'Hydraulique
Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran
SEOR - SPA
NIF : 000831010963259

Avis d'attribution Provisoire

Conformément à l'article 82 de la procédure de passation des marches de la SEOR-SPA.
Il est porté à l'attention de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième appel
D'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 08/ SEOR/2025 paru en date du
28/09/2025 Sur carrefour d'Algérie et منير القراء

Relatif au : **"acquisition des roulements pour groupe électropompes "** En trois lots

Lot N° 01 : Minimum de : 3 000 000 DA/TTC et un Maximum de : 14 000 000 DA/TTC.

Lot N° 02 : Minimum de : 3 000 000 DA/TTC et un Maximum de : 13 000 000 DA/TTC.

Lot N° 03 : Minimum de : 3 000 000 DA/TTC et un Maximum de : 13 000 000 DA/TTC.

- Que l'entreprise retenue provisoirement est :

Lots	Soumissionnaire	Adresse	Note technique	Note financière	Délai de livraison	NIF
Lot 01	SAADOUNI AHMED	BOU SAADA	21.0007 points	72 points	02 jours	18228200089616202800
Lot 02	SAADOUNI AHMED	BOU SAADA	21.0007 points	73 points	02 jours	18228200089616202800
Lot 03	SAADOUNI AHMED	BOU SAADA	21.0007 points	72 points	02 jours	18228200089616202800

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, auprès de la commission centrale des marchés à la direction générale de la SEOR SPA « cité administrative –usto Oran »

Ceci en application de l'article 83 de la procédure de passation des marches de la SEOR-SPA
Et pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de ses services, au plus tard (03) jours

à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2631001044 25.01.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Culture et des Arts

Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès

Place du 1^{er} Novembre

Avis d'attribution provisoire de marché

L'administration du Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres paru dans la presse les 14 et 15 Décembre 2025 portant sur les travaux de Réhabilitation du Théâtre que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise BENCHADLI MOHAMED,demeurant à la cité Bouanani Hocine,Sebdou,wilaya de Tlemcen pour un montant de 57.844.115,00 DA et un délai de 08(huit) mois.L'entreprise a obtenu une note globale de 100 points,répartis entre les moyens humains-45 points,les moyens matériels-45 points et le délai de réalisation 10 points.

Les entreprises qui contestent ce choix peuvent adresser leurs recours à la commission sectorielle du Ministère de la Culture et des Arts dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis sur la presse.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2631001107 25.01.2026

Cimetières profanés

L'urgence d'une intervention du wali

La présence croissante de chiens errants dans plusieurs cimetières de la wilaya d'Oran suscite une vive inquiétude et une profonde indignation de la population. Ces lieux, censés être des espaces de recueillement, de respect et de mémoire, se retrouvent aujourd'hui livrés à l'abandon. Des visiteurs et des riverains alertent régulièrement sur la situation. En l'absence de clôtures adéquates, de surveillance ou d'entretien régulier, les cimetières deviennent des refuges pour les chiens errants. À la recherche de nourriture ou d'abri, ces animaux creusent le sol, provoquant parfois la violation des sépultures, un acte qui heurte profondément la sensibilité des familles endeuillées. Au-delà de l'atteinte à la dignité des morts, cette situation pose un sérieux problème de salubrité et de sécurité publiques. La prolifération incontrôlée des chiens errants dans les villes est un phénomène ancien, souvent dénoncé, mais rarement traité

de manière efficace et durable. Les cimetières ne devraient en aucun cas payer le prix de ce manque de gestion. Le cimetière revêt une dimension sacrée, tant sur le plan religieux qu'humain. Le voir transformé en terrain vague, exposé à la profanation et au laisser-aller, renvoie une image préoccupante du désintérêt des autorités locales pour ces espaces sensibles. Face à cette réalité, les citoyens réclament des mesures urgentes et concrètes. La sécurisation des cimetières par des clôtures solides, l'instauration d'un minimum de gardiennage et une prise en charge sérieuse du phénomène des chiens errants sont indispensables pour mettre fin à ces dérives. Protéger les cimetières est une responsabilité morale et collective. La profanation des tombes, causée par l'abandon et l'absence de gestion, ne peut être tolérée. Pour ce qui est du cimetière de Ain Beida. Malgré la subvention allouée par la commune d'Oran au profit de la régie com-

munale autonome des pompes funèbres ne permet pas de couvrir les charges liées à l'entretien régulier et à la maintenance des cimetières de la ville d'Oran. Il est temps que les autorités interviennent sans délai afin de restaurer la dignité de ces lieux de mémoire et le respect dû aux défunts. Face à la gravité de la situation, l'interpellation du wali devient aujourd'hui incontournable. Son autorité et son rôle de premier responsable de l'exécutif local peuvent faire bouger des élus communaux trop souvent dans l'inaction. Il est temps d'exiger des maires et des responsables de toutes les communes concernées qu'ils assument pleinement leurs missions : protéger les cimetières, préserver leur caractère sacré et mettre fin à ce laisser-aller indigne. Une instruction ferme et un suivi rigoureux s'imposent afin que ces lieux de mémoire ne restent plus les symboles d'un abandon collectif.

Youssef Chaïbi

21ème compagnie de ravitaillement en carburant

Visite guidée au profit des médias



Une visite guidée au profit des médias nationaux a été organisée, mercredi, à la 21e compagnie de ravitaillement en carburant "Chahid Hani Bachir", située à Oued Tlelat (Oran), relevant de la Deuxième Région militaire (2 RM). Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette manifestation, au nom du Général major de la Deuxième Région militaire, et en présence du directeur régional des carburants de la Deuxième Région militaire, le commandant régional logistique a indiqué que cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations étroites entre l'institution militaire et les médias nationaux, lesquels ont toujours accompagné les différentes réalisations accomplies dans plusieurs domaines au sein de l'Armée nationale populaire (ANP). Il a souligné que l'organisation de cette visite reflète la conviction profonde de l'institution militaire quant au rôle central des médias nationaux dans la transmission de l'information avec professionnalisme et responsabilité, ainsi que dans la mise en lumière des efforts déployés par l'arme du

carburant, notamment dans les domaines vitaux liés à la sécurité logistique et au ravitaillement. Il a ajouté que cette rencontre constitue une opportunité de découvrir de près les différentes missions confiées aux unités de ravitaillement en carburant, leurs capacités et la nature des rôles qu'elles assurent pour soutenir les diverses unités, garantissant ainsi la disponibilité opérationnelle et la continuité de l'exécution des missions qui leur sont assignées. De son côté, le directeur régional des carburants de la Deuxième Région militaire a indiqué que cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire 2025-2026, approuvé par le Général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP. Ce plan vise à rapprocher les médias nationaux de l'institution militaire et à consolider le lien Armée-Nation, à travers la création de canaux de communication plus efficaces et professionnels, l'établissement de relations solides avec les médias, et leur

permettre de prendre connaissance des différentes formations des unités du carburant, de leurs missions et de leurs domaines d'activité, tout en mettant en valeur l'image honorable de l'ANP à travers les réalisations accomplies dans le cadre du développement et de la modernisation des structures du carburant. Il a ajouté que l'institution militaire a mobilisé d'importants moyens matériels, des infrastructures de qualité, des équipements modernes, ainsi qu'un élément humain qualifié, capable d'accomplir ses missions avec efficacité en toutes circonstances, ce qui a contribué au développement et à la promotion de l'arme du carburant et de ses structures au sein des unités de l'Armée nationale populaire. Au cours de cette visite, un exposé des différents équipements exploités par la 21e compagnie de ravitaillement en carburant a été présenté, en plus de la réalisation d'un exercice pratique mettant en évidence ses missions, ainsi que de démonstrations opérationnelles de la section d'intervention et de sécurité (Kuksol) relevant de la même unité.

Université «Ahmed Ben Bella 1»

3ème session du théâtre universitaire à partir du 26 janvier

C'est bien confirmé par un communiqué de la cellule de communication de l'Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella». Le début de la 3eme session du théâtre universitaire, se tiendra à partir de lundi 26 janvier 2026. L'ouverture aura lieu au niveau du campus l'ex- IGMO à l'auditorium Bakhoulouf Talahit, à partir de 14 heures. A cette occasion, il est prévu une représentation théâtrale intitulée «Après la couleur». Cet événement organisé pour la 3eme année s'inscrit dans le cadre de l'animation culturelle de l'université. On apprend que les étudiants répondant à certains critères seront retenus pour la constitution de troupes théâtrales universitaires. Ce choix va permettre à l'université Ahmed Ben Bella 1, d'avoir des représentants dans les manifestations culturelles nationales et internationales. A signaler que la 3eme session du théâtre universitaire est organisée par l'université Ahmed Ben Bella 1, sous l'égide du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya d'Oran.

A. Kader

Village méditerranéen

Journée de formation au profit des associations

Les membres de l'observatoire national de la société civile poursuivent les journées de formation au profit des associations locales. Après 50 wilayas du pays, le tour est venu dans la journée d'hier à Oran. En effet, dans la matinée, le village méditerranéen dans la commune de Bir El Djir, a abrité une rencontre regroupant une centaine de membres d'associations locales relevant de la wilaya d'Oran. L'objectif selon les organisateurs, est le renforcement des capacités de lutte contre les fléaux sociaux, telle que la consommation des drogues et la protection du pays contre les attaques lancées contre l'Algérie via les réseaux sociaux et organes d'informations étrangers. Il est aussi prévu une formation sur la gestion administrative et financière des associations locales. Un atelier sur la réalisation des projets au sein d'une association. La formation en question est assurée par des cadres de l'observatoire national de la société civile.

A. Kader

Elle couvre les différents cycles scolaires

L'Ecole britannique internationale inaugurée à Oran

L'Ecole britannique internationale a été inaugurée, mercredi à Oran sous la supervision de l'ambassadeur du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, James Downer. L'école dispense un enseignement couvrant les différents cycles scolaires, conformément aux programmes des écoles Cambridge International. Située dans la commune de Bir El Djir, cette école est la troisième du genre au niveau national. Elle propose un enseignement de qualité fondé sur les programmes Cambridge International, selon les responsables de l'établissement. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'inauguration, l'ambassadeur britannique a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir toutes les formes de coopération académique avec l'Algérie, estimant que l'ouverture de cette école constitue une composante importante de cette coopération.

Tiaret

Réunion ordinaire du wali avec les parlementaires

Dans le cadre des rencontres périodiques, jeudi 22 janvier, le chef de l'exécutif de wilaya, M. Said Khalil, a rencontré les députés des deux Chambres, représentant le département, afin d'aborder diverses questions locales. La réunion s'est tenue à la villa d'hôtes, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya : M. Oukel Belkhira, du wali délégué de la wilaya de Ksar-Chellala : M. Toufik Daoudi, du secrétaire général de la wilaya de Tiaret : M. Rabah Mourad Yezza ainsi que d'autres responsables de la wilaya. La réunion a porté sur un large éventail de sujets liés au commerce, à la santé, aux activités sociales, aux affaires religieuses, à l'environnement ainsi que sur les préparatifs du mois sacré du Ramadhan. Le wali a insisté sur la nécessité de garantir la disponibilité des produits de première nécessité, de surveiller l'approvisionnement des marchés et de mettre en œuvre toutes les mesures organisationnelles nécessaires pour assurer les meilleures conditions possibles en vue d'accueillir le mois sacré de Ramadhan. Les préoccupations exprimées par les citoyens par l'intermédiaire des députés ont également été prises en compte. À l'issue de la réunion, M. Said Khalil, accompagné de parlementaires, s'est rendu au nouveau centre régional anti-cancer de Tiaret afin d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs en vue de sa réouverture partielle prochainement. La réunion s'est conclue en soulignant l'importance de renforcer la coordination et l'intégration entre le pouvoir exécutif et le pouvoir parlementaire, considérées comme une condition essentielle à garantir une collaboration harmonieuse entre les deux pouvoirs.

L. Bouhala

Direction de l'Action Sociale

Opérations d'assistance aux personnes sans abris

Conformément aux instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et des Affaires féminines, et aux directives du wali de Tiaret visant à prendre en charge les personnes sans abri, et compte tenu des conditions météorologiques difficiles et instables qui affectent actuellement l'ensemble de la wilaya, la direction de l'Action sociale et de la Solidarité de Tiaret poursuit ses sorties exceptionnelles sur le terrain. L'unité de patrouille nocturne effectue actuellement ces sorties afin d'assister ces groupe vulnérables. L'opération a débuté, avant-hier à partir du siège de la DAS, avec la participation de représentants des différents services de la direction, ainsi que de la Protection civile, des services de la Sécurité, de la direction de la Santé et de la Population, des services de la wilaya, d'un représentant de l'Unité de solidarité de quartier Maghila et d'un représentant de l'Institution de protection de l'enfance de Tiaret. Il est à noter que certaines personnes refusent l'accueil et leur prise en charge dans les différents centres relevant de la direction des Affaires sociales de Tiaret. Le convoi a parcouru les rues de la ville connues pour assister et secourir cette frange vulnérable de la population, notamment au niveau des gares et des grands axes routiers.

L. Bouhala

Une commission parlementaire à Saïda

Qu'en est-il de l'investissement ?

C'est à cette question et bien d'autres qu'une commission parlementaire est venue à Saïda, à la fin de la semaine passée, pour stimuler l'investissement dans la wilaya. Pour mémoire, au mois d'août dernier, le DG de l'AAPI, Omar Rekkache, avait annoncé, lors du séminaire régional à Saïda en présence des walis de Saïda, Tiaret, Sidi-Bel-Abbes, Mascara, Naâma et El-Bayadh et des investisseurs et porteurs de projets de ces

wilayas que l'AAPI est prête à accompagner tous les investisseurs en leur fournissant toutes les commodités nécessaires pour leur permettre de réaliser leurs projets. Alors qu'en est-il des investissements à Saïda ? Et pourtant, la région de Saïda, de par ses caractéristiques géographiques et économiques, occupe une position privilégiée au sein de la région Ouest du pays. Certes, les dossiers d'investissements s'amoncellent mais la réalisation se fait au compte-

Relizane

Dégradation la route menant au barrage de Saâda à Sidi M'hmed Benaouda

Par N. Ouadah

La route menant au barrage de Saâda, dans la commune de Sidi M'hmed Benaouda, connaît une situation préoccupante en raison de la dégradation avancée des infrastructures et des glissements de terrain causés par les récentes pluies. Cette détérioration rend la circulation extrêmement dangereuse pour tous les usagers, qu'il s'agisse de véhicules légers ou lourds. Malgré la présence de matériel de terrassement et de remblayage, l'absence d'une intervention rapide et coordonnée des autorités locales a aggravé l'état de la voie, certaines portions étant désormais propices aux glissades et aux accidents, en particulier durant la saison hivernale. Les habitants, ayant adressé leurs plaintes aux autorités supérieures, déplorent le manque d'attention des services compétents, alors même que les ressources matérielles et techniques nécessaires étaient disponibles pour prévenir l'aggravation de la situation. Ce constat soulève des questions sur l'efficacité du suivi sur le terrain et la coordination entre les services techniques et les autorités locales. Face à cette urgence, les citoyens demandent: L'ouverture d'une enquête immédiate pour déterminer les causes de cet état de négligence ; L'accélération des travaux de réparation et la réhabilitation complète de l'infrastructure; La mise en place de mesures



préventives pour sécuriser le passage et protéger les usagers; L'élaboration d'un plan d'entretien régulier pour éviter la réapparition de tels dommages à l'avenir. Les habitants rappellent que la protection des routes et des infrastructures n'est pas un simple service, mais un droit fondamental des citoyens. Cette situation met également en lumière l'importance d'investir continuellement dans l'entretien des routes des zones périphériques, souvent négligées et exposées aux aléas naturels,

nécessitant une intervention rapide et planifiée pour garantir leur sécurité. Les observateurs soulignent que la prise en charge rapide de cette situation enverra un message clair aux citoyens : les autorités locales et provinciales placent la sécurité publique au sommet de leurs priorités et s'engagent à maintenir des routes sûres et praticables pour tous, renforçant ainsi la confiance entre les citoyens et les institutions et encourageant le respect des lois et le développement local.

Nâama

De nouvelles opérations d'amélioration urbaine programmées

Les services de la wilaya de Nâama ont inscrit plusieurs nouvelles opérations, dont le lancement est prévu prochainement dans plusieurs routes et zones d'habitation des communes de la wilaya, dans le cadre des programmes d'amélioration urbaine, ont indiqué, jeudi, les mêmes services. Ces opérations, initiées au titre de l'année 2026, concernent notamment des travaux d'aménagement urbain s'étendant de l'entrée nord jusqu'à la rue Bendouma, ainsi que l'aménagement de la rue Bouarfa Abderahmane jusqu'au giratoire de la rue Imzi, dans la commune d'Aïn-Sefra, en plus de la réhabilitation de la pla-

ce du 1er- Novembre au centre-ville, signale-t-on. Ces travaux comprennent l'extension du réseau d'éclairage public, l'aménagement des trottoirs, le revêtement des routes, la plantation d'arbres, la réalisation d'espaces verts en gazon naturel, ainsi que l'aménagement d'espaces de repos et de détente, entre autres, a précisé la même source. Les opérations d'amélioration urbaine dans la commune de Mecheria portent sur l'aménagement du quartier "Chouhada" et de la rue Emir-Abdelkader, ainsi que l'aménagement urbain du quartier de l'Indépendance, de la place El-Metkana (Technicum) et du rond-point situé en face de la place

Tichrafine, a fait savoir la même source. La commune d'El-Biodh a, quant à elle, bénéficié d'un projet d'aménagement du giratoire au niveau de la route nationale RN 6, à l'entrée de la ville, en plus de l'aménagement d'un jardin public. S'agissant de la commune de Djeniene-Bourezg, les projets comprennent l'aménagement de la place «Mellouk-Abdelkader», ainsi que l'aménagement du giratoire à l'entrée de la commune de Sfissifa, en plus de projets de réhabilitation des entrées des villes dans les communes de Mekmen Benamar, Asla, Aïn-Benkhelil et Kasdir, et la réalisation d'espaces de promenade, de repos et de jeux à travers les communes concernées. Lors d'une réunion de l'exécutif de la wilaya, tenue mercredi soir et consacrée à la présentation des études techniques relatives aux projets d'aménagement de ces quartiers et rues, le wali de Nâama, M. Lounes Bouzegza, a insisté sur la nécessité de lancer les travaux dans les délais programmés, compte tenu de leur lien direct avec la vie quotidienne des citoyens, tout en soulignant l'importance du respect des normes de qualité afin de garantir la pérennité de ces réalisations, à l'avenir.

OULD OGBAN

Béjaia

Arrestation d'un étudiant universitaire pour trafic de psychotropes

Par Hocine Smaâli

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment celles liées au trafic de drogues et de substances psychotropes, les services de la Sûreté de la wilaya de Béjaïa ont arrêté un étudiant universitaire impliqué dans le trafic de drogue. En effet, « les éléments de la police relevant de l'urbanisme cinquième de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont procédé, au cours de cette semaine, à l'arrestation d'un étudiant universitaire âgé de 24 ans, spécialisé dans la vente et la distribution de substances psychotropes au sein des milieux de jeunes et d'étudiants universitaires », indique un communiqué de la Sûreté de la wilaya de Béjaïa. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'implication d'un étudiant universitaire dans la commercialisation de drogues et de substances psychotropes, « en faisant du quartier Somacob un point de vente et une véritable plaque tournante de ces poisons », précise la même source. Après la mise en place « d'un plan sécuritaire bien ficelé, reposant sur le déploiement d'éléments en tenue civile et une phase de surveillance et de filature », les policiers ont constaté « la fréquentation du suspect par plusieurs jeunes venus s'approvisionner en comprimés hallucinogènes ». L'intervention a permis « la prise en flagrant délit du mis en cause, alors qu'il procé-

dait à la vente d'une quantité de substances psychotropes à un autre étudiant universitaire ». Malgré « une résistance violente opposée aux éléments de la police », ces derniers ont réussi à maîtriser et interpellé le suspect. La fouille corporelle a permis la saisie de « quatre plaquettes de psychotropes de type prégabaline, totalisant 36 gélules, ainsi qu'une somme de 20 500 dinars algériens provenant des revenus de la vente et de la distribution ». À l'issue de l'enquête, « un dossier pénal a été établi contre les deux mis en cause pour détention de substances psychotropes à des fins de revente illicite et

consommation personnelle ». Présentés devant les juridictions compétentes, « le principal suspect a été condamné à deux ans de prison ferme assortis d'une amende de 100 000 DA, avec mandat de dépôt à l'audience, tandis que le second mis en cause a écoupé d'une amende de 20 000 DA ». Cette opération confirme la vigilance des services de sécurité face à un phénomène qui menace désormais des espaces autrefois préservés, à l'image du milieu universitaire, et souligne l'urgence d'une mobilisation collective pour protéger la jeunesse contre les ravages de la drogue.

Tadjenanet (Mila)

80 millions DA pour la réalisation de projets de développement

La commune de Tadjenanet (Sud de Mila) a bénéficié au titre de l'exercice en cours 2026 d'une enveloppe financière de 80 millions DA pour la réalisation de plusieurs projets de développement, a-t-on appris mercredi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, M. Iskandar Gueraïche a précisé que ce montant dégagé au titre du programme d'appui au développement socioéconomique des communes et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales finance la réalisation de nombreux projets à travers les agglomérations secondaires et mechtas de cette commune. Les projets ainsi retenus portent, notamment sur la réhabilitation de la route de la Mechta Bordj Maamar sur 2,2 km et de la route de mechta Fessikh sur 2 km et l'ouverture de pistes pour désenclaver les mechtas Djahli, Bouslam et Fayadh Nafaa, selon la même source. Le même montant financera également un projet de réalisation d'un stade de proximité à mechta Reghiousa, a ajouté le même élu qui a précisé que les entreprises chargées de la réalisation de ces projets ont été désignées et les travaux devront démarrer au cours de ce trimestre.

Salon des agrumes à Tipasa

70 exposants à la 20ème édition

Soixante-dix exposants ont pris part à la 20ème édition du Salon des agrumes, organisée annuellement par la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Tipasa, en coordination avec la direction locale du secteur. A l'ouverture de cette édition, organisée sous le slogan « Valorisation, développement et défis », et supervisée par le wali, Mohamed Amine Benchaoualia, des contrats de concession ont été remis à titre symbolique à plusieurs agriculteurs, dans le cadre de la politique visant la valorisation du foncier agricole et la promotion d'un investissement productif et durable, a indiqué le secrétaire général de la Chambre d'agriculture locale, Farid Dahmani.

A cette occasion, M. Dahmani a appelé les agriculteurs bénéficiaires à redoubler d'efforts afin d'améliorer l'exploitation des terres et d'augmenter la production en quantité et en qualité, de manière à renforcer la place de choix occupée par la filière des agrumes à Tipasa, considérée parmi les premières wilayas du pays dans ce domaine. La Direction des services agricoles de la wilaya prévoit une production de plus de 2,142 millions de quintaux sur une superficie agrumicole de plus de 8.250 hectares, soit en légère hausse compa-



rativement à la campagne écoulée estimée à un peu plus de deux (2) millions de quintaux. Le même responsable a souligné que la filière a enregistré une relance notable grâce aux mesures incitatives prises ces dernières années en faveur du secteur agricole, tant en termes de surfaces cultivées que du volume et de la qualité de la production, ce qui a permis au produit de s'imposer sur les marchés nationaux et d'ouvrir des perspectives prometteuses en ma-

tière de commercialisation et de valorisation. Cette 20e édition du Salon des agrumes a également vu la participation d'institutions bancaires et d'assurances, de dispositifs de soutien, d'agriculteurs et de producteurs d'huile d'olive, ainsi que d'établissements et d'instituts spécialisés relevant du ministère de l'Agriculture, et des Chambres d'agriculture des wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Tizi-Ouzou et Boumerdès.

Durant la saison hivernale à Médéa

Le maintien d'un niveau de veille et d'alerte permanent recommandé

La nécessité du maintien d'un niveau de veille et d'alerte "permanent" a été soulignée, jeudi, à Médéa, lors d'un conseil de l'exécutif de la wilaya de Médéa, consacré à l'examen du dispositif de prévention et d'intervention mis en place à l'occasion de la saison hivernale, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les structures engagées dans le dispositif de prévention et de lutte contre les inondations et les crues des cours d'eau doivent rester "vigilantes et constamment en alerte", notamment après les fortes précipitations enregistrées depuis plusieurs jours sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a-t-on fait savoir.

Le wali, Djillali Doumi, a insisté, lors de ce conseil de l'exécutif, sur l'importance du volet préventif, estimant que "la réussite du dispositif de lutte contre les crues dépend essentiellement des actions préventives menées sur le terrain, en particulier l'entretien du réseau de collecte des eaux pluviales, le traitement des zones susceptibles de connaître des glissements de terrain et l'élimination des décharges sauvages érigées sur les lits des oueds". Les responsables des secteurs des travaux publics, de l'Office national de l'assainissement, de l'énergie et de la Protection civile ont été chargés de veiller au bon fonctionnement des réseaux de collecte des eaux pluviales, à l'entretien des abords des routes, de garantir un approvisionnement régulier des commerces en produits alimentaires et énergétiques, ainsi que la prise en charge rapide des éventuelles pannes électriques, ont indiqué les mêmes services.

La mobilisation des moyens logistiques (engins de travaux publics et camions) a été également évoquée lors de ce conseil de l'exécutif, au cours duquel il a été décidé de réactiver les cellules de veille et de suivi des intempéries au niveau des communes afin de rendre les interventions plus efficaces, a-t-on signalé. Des missions de reconnaissance sont menées, depuis mardi, par les éléments de la protection civile au niveau des zones traversées par des cours d'eau pour surveiller la situation et d'alerter les autorités en cas de crue de ces oueds, précisent les services de la wilaya.

Sedrata (Souk Ahras)

Une salle omnisports de 1.000 places «bientôt» réceptionnée

Une salle omnisports de 1.000 places, réalisée dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés, sera « bientôt » réceptionnée dans la commune de Sedrata (Souk Ahras), a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Le chef du service des investissements et des équipements au sein de cette direction, Sofiane Chabi, a précisé à l'APS que cette nouvelle infrastructure, réalisée selon les normes modernes, devrait être livrée et réceptionnée « fin janvier en cours ».

La nouvelle salle omnisports de Sedrata, fruit d'un investissement public de plus de 250 millions de dinars, abritera dès sa réception des compétitions de différentes disciplines, telles que le basket-ball, le volley-ball, le handball, les arts martiaux et la musculation. La structure offrira, en outre, de nombreux espaces polyvalents pouvant être utilisés pour l'organisation de différents événements à caractère culturel ou touristique, a-t-on affirmé.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم - اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغاثم
الهاتف الفاكس: 045409122
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغاثم، بناء على طلب مؤسسة ستار واست الممثلة من طرف مديرها بوبكر عابد، الكائن مقرها رقم 46 شارع الأمير عبد القادر عين تموشنت، الوطن المختار صيادة مركز مستغاثم، بناء على السند التنفيذي أمر أداء مؤرخ في 2023/10/05 تحت رقم ترتيب: 23/000001 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/02/25 تحت رقم 24/03، تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2025/01/22 رقم الترتيب: 25/000029 صادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغاثم، نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للمؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة زريغام عبد القادر الممثلة من طرف مديرها زريغام عبد القادر، تعيين، قطعة أرض عارية مسقية كاتنة ببلدية مزغران، مساحتها 55 أر 31 سنثيار 50 دسم قسم 05 مجموعة ملكية رقم 77 (حسب البطاقة العقارية. وحسب الخبرة أن العقار ذو طابع عمراي وليس طابع فلاحي ذات واجهة واحدة فقط على الطريق الولائي رقم 02، السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ مائة وثمانية عشر مليون دينار جزائري 118.000.000,00 دج) و بعد انقاص العشر يصبح مائة و ستة مليون ومائتان ألف دينار جزائري 106.200.000,00 دج. و حاليا لمن يتقدم باعلى عرض ولو كان اقل من السعر الافتتاحي. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/02/17 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغاثم أمام قاضي البوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
25.01.2026

Tél:0670.641.690

UNIMPERMEABLE DU 20 JUILLET 1989 DE 12-14

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ PARIS

LE CARREFOUR
Le journal de la capitale 11 rue de Valenciennes
D'ALGERIE
40001 - MARSEILLE 12 - NANTES 12 - 13-14 - Editions hebdomadaires

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III

**IL RESTE 2,500 MILLIARDS
DE DA À RECOUVRER**

IMPÔTS

550 DOSSIERES LIÉS AUX
INTERACTIONS DE CHANGES TRANSFÉRÉS
À LA BOUTE EN OIL
**240 MILLIONS
D'EUROS DE
TRANSFERT ILLICITE**
Lire et Page 17

**UNE CIRCULAIRE
A ETE ADRESSEE AUX DTM
LE TRANSFERT
COLLECTIF PRIVE
COÛTE PLUS CHER**

A

Ligue 1 Mobilis (16ème journée)

M'ESS, l'ASO et l'ESM gagnent et se relancent pour le maintien

L'ES Sétif, l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem se sont relancés dans la course au maintien après avoir réussi leurs sorties, ce vendredi, à l'occasion de la première partie de la 16e journée et première de la phase retour du championnat national de Ligue 1 Mobilis. En effet, la Ligue 1 Mobilis a repris ses droits cet après-midi avec trois matchs au menu. Dans parties dans lesquelles les formations hôtes, mal classées à l'issue du premier acte du championnat, ont entamé cette deuxième partie de la meilleure des manières. À Sétif, l'Espérance locale s'est rabibochée avec ses supporters en disposant de l'USM Khenchela sur le score de 3 buts à 1. Au stade du 8 Mai 1945, ni le froid ni le mauvais temps n'ont eu raison de la volonté des Sétifiens de bien faire dans ce match et ils l'ont démontré dès l'entame. Et pour cause, Djahnit n'a eu besoin que de deux minutes pour mettre son équipe sur orbite. Six minutes plus tard, Hamidi s'est chargé

de faire le break (8'), avant de laisser le soin à Zerrouki de corser l'addition juste avant la pause (41'). De retour des vestiaires, les Khenchelis, complètement dépassés durant la première mi-temps, ont réagi rapidement en réduisant le score à la 50e minute par l'entremise de l'ancien-sétifien, Bakir. Cependant, les gars de Aïn El Fouara ont brisé toute tentative de retour en ajoutant un 4e but à la 62e minute par Toulal. Grâce à ce succès retentissant, l'ESS gagne une place et remonte à la 12e position (19 pts). De son côté, l'USMK garde momentanément la 9e place (21 pts). À Chlef, l'ASO s'en est bien sortie également en recevant le Paradou AC. Dans ce duel des mal-classés, le dernier mot est revenu aux Rouge et Blanc vainqueur sur le score de 2 buts à 0, sur des réalisations marquées par Ledlum (29') et Bekkouche (49'). Cette confrontation aurait pu prendre une autre tournure si Bisker n'avait pas raté un penalty pour le PAC dans le temps addition-

nel de la première période. Désormais avec 17 points, l'ASO rejoint son adversaire du jour, en termes de points, et grimpe à la 13e place. Le Paradou AC, quant à lui, perd deux rangs et rétrograde à la 14e place. À Mostaganem, la joie est revenue dans les rangs de l'Espérance qui reste sur une série noire de huit matchs sans victoire (7 défaites, 1 nul). En effet, les Mostaganemois ont réussi à stopper l'hémorragie et à renouer avec le succès en réalisant l'essentiel face à l'Olympique Akbou (1-0), l'une des belles surprises de cet exercice 2025-2026. Dans cette partie où seul le résultat compte, Motranie a offert la victoire aux siens en signant l'unique réalisation à la 82e minute. Avant-dernière au classement, l'ESM (15e - 12 pts) se relance dans la course au maintien, mais reste toutefois à cette position de premier relégable. Pour sa part, l'OA enregistre son 5e revers et conserve, temporairement, sa 4e position (23 pts).

Foot (CAN-2026 féminine)

La sélection algérienne en stage de préparation

La sélection algérienne féminine de football effectuera un stage de préparation du 25 au 29 janvier à Blida, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, a retenu 27 éléments (23 joueuses de champ et 4 gardiennes de but), évoluant dans le championnat local, "dans le but de leur offrir l'opportunité de démontrer leurs capacités techniques et physiques, en vue d'une éventuelle intégration au sein de la sélection nationale A lors des prochains rendez-vous", souligne la FAF. Le programme de ce stage, étalé sur cinq jours, comprend l'organisation de deux matchs d'application. Le premier opposera la sélection nationale à l'Association d'Alger-Centre, lundi (16h00) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, tandis que le second est prévu face au CR Belouizdad, mercredi (16h00), au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). La sélection algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024,



qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en attei-

gnant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Badminton (Championnat arabe 2026)

L'Algérie sacrée avec neuf médailles

La sélection algérienne de badminton a été sacrée championne arabe 2026, en dominant l'ensemble des épreuves de cette édition disputée au Caire et en récoltant un total de neuf médailles (3 or, 3 argent et 3 bronze), a annoncé le Comité olympique et sportif algérien (COA). Les trois médailles d'or ont été l'œuvre de Tanina Maâmri et Sirine Ibrahim en double dames, Koceila Maâmri et Youssef Sabri en double mes-

sieurs, ainsi que du duo Koceila Maâmri - Tanina Maâmri en double mixte. Les médailles d'argent sont revenues à Yasmine Chebbah et Linda Mezri (double dames), Adel Hamak et Abdelrahmane Belarbi (double messieurs), ainsi qu'à Abdelrahmane Belarbi et Sirine Ibrahim (double mixte). Quant aux trois médailles de bronze, elles ont été remportées par Adel Hamak et Abdelrahmane Belarbi en simple messieurs, et par le binôme Ab-

delaziz Ouchfoun - Hala Bouksani en double mixte. A noter que toutes les finales des épreuves de double ont opposé des paires algériennes, illustrant la nette suprématie de la sélection nationale durant cette édition du Championnat arabe. Grâce à cette moisson, l'Algérie termine largement en tête du classement général et s'adjuge le trophée de la compétition, confirmant les progrès constants du badminton national sur la scène arabe.

Ligue 1 Mobilis

La fin de la compétition le 22 mai

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni jeudi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a validé le calendrier de la phase retour du championnat de Ligue 1 Mobilis, dont la clôture est fixée au vendredi 22 mai 2026, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) dans un communiqué. Selon le programme arrêté, quatre journées de championnat se disputeront au cours du mois de février, alors que les neuf dernières journées se disputeront en mars, avril et mai, au rythme de trois journées par mois. Les matchs en retard concernant les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs seront programmés à partir du 25 mars, avec notamment les rencontres CR Belouizdad - MC Alger et USM Alger - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 16e journée. La mise à jour du calendrier se poursuivra le lundi 30 mars pour le compte de la 17e journée, puis le vendredi 24 avril (18e journée), avant les matchs en retard de la 19e journée prévue les mardi 28 et mercredi 29 avril. La LFP a toutefois précisé que ce calendrier demeure prévisionnel et pourrait connaître des ajustements, en fonction du parcours des clubs algériens en compétitions africaines ou de contraintes organisationnelles.

18e journée-----	6 et 7 février
19e journée-----	13 et 14 février
20e journée-----	20 et 21 février
21e journée-----	26, 27, 28 février
22e journée-----	6, 7, 8 mars
23e journée-----	13 mars
24e journée-----	17 mars
25e journée-----	3 avril
26e journée-----	10 avril
27e journée-----	17 avril
28e journée-----	9 mai
29e journée-----	15 mai
30e et dernière journée-----	22 mai

Ligue 2 amateur

Le NAHD et le WA Tlemcen assurent à domicile

La 17ème journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest) a débuté vendredi avec les succès à domicile du NA Hussein-Dey et du WA Tlemcen. Le NA Hussein-Dey s'est largement imposé face au RC Arbâa (3-0), confirmant son redressement après un début de saison irrégulier. Les Sang et Or ont dominé les débats de bout en bout, profitant des largesses défensives d'un adversaire en difficulté au classement, pour signer un succès sans appel qui leur permet de remonter au cinquième rang avec l'ESM Koléa (26 pts). De son côté, le WA Tlemcen a assuré l'essentiel en disposant de la JS Texraïne (2-0). Sérieux et appliqués, les Zianides (24 pts) ont su faire la différence grâce à une meilleure maîtrise collective, décrochant trois points précieux face à adversaire (12 pts) toujours en quête de régularité.

Coupe d'Algérie

Les quarts de finale programmés les 3 et 4 mars

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, 2025-2026, se joueront les 3 et 4 mars prochains, selon le calendrier de la seconde partie de la saison, dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi soir sur son site officiel. Ainsi, CR Belouizdad - MC Alger et CS Constantine - JSM Bejaia, ouvriront le bal le mardi 3 mars, alors que les deux derniers matchs : USM Alger - JS Saoura et CA Batna - MC Saïda, sont programmés le mercredi 4 mars.

3 conseils d'expert pour aider son cerveau à décrocher des écrans, et booster sa concentration

L'addiction au téléphone et, plus généralement, aux écrans est un problème de notoriété publique qui concerne toutes les générations. Véritable fléau, on en évoque souvent les raisons dans les pages du ELLE. Que son utilisation soit due au travail, au scroll sur TikTok ou encore aux jeux en ligne, le temps d'écran des Français est en moyenne de quatre heures par jour. Un chiffre considérable, qui a des effets sur la santé physique (problèmes de sommeil, stress...), mais aussi sur la santé mentale (manque de concentration, troubles de l'attention...). Une détox digitale est certes une bonne solution, mais elle n'est malheureusement pas durable. Dans les pages du magazine British Vogue, le Dr Aileen Alexander dévoile trois conseils simples à appliquer au quotidien pour rééduquer son cerveau à se tenir loin des écrans.

1. SE RÉHABITUER AUX CONTENUS LONGS

Plusieurs études ont démontré qu'avec le scrolling, nos capacités de concentration sont de plus en plus écourtées. Il arrive d'ailleurs à beaucoup de personnes d'être désormais incapables de regarder un film du début à la fin sans toucher à leur smartphone. Pour réhabituer son cerveau aux tâches longues, le secret, comme toujours, réside dans la pratique. Pour ce faire, essayez de l'entraîner à maintenir une capacité de concentration sur le long terme. Si vous êtes habitué à lire un chapitre de votre livre fétiche tous les soirs, passez à deux, puis à trois, etc. Imposez des changements dans vos activités de manière graduelle, afin d'accroître votre capacité de concentration.

2. REVENIR À L'ANALOGIQUE

On évoquait récemment l'analogique, ou plutôt le retour à l'analogique, comme l'une des grandes tendances wellness de l'année. Et pour cause, le retour aux médias physiques et aux activités manuelles a le pouvoir d'améliorer la concentration, de réduire le stress, de stimuler la créativité et, surtout, de reconnecter le corps à l'esprit. En effet, solliciter ses sens stimule la coordination main-cerveau, créant une sensation d'ancrage dans le réel, dans le moment présent, une présence que l'on perd peu à peu avec les écrans.

3. S'AÉRER L'ESPRIT EN MARCHANT

Les thérapeutes ne cessent de le répéter, la marche est probablement l'alliée bien-être la plus facile à adopter. Elle a des bienfaits sur tout le corps, et particulièrement sur le cerveau, car elle a le pouvoir d'oxygéner ce dernier. Lors d'une marche, le flux sanguin augmente, ce qui favorise l'apport en oxygène et en nutriments, rendant la pensée plus claire. La marche réduit également le stress, stimule la créativité et améliore la mémoire et l'attention. Que vous la pratiquiez le matin ou le soir, mettez-vous y, ça change la vie.

Faire du sport sans avoir mangé a-t-il un intérêt ?

C'est un mythe tenace : faire du sport à jeun a la réputation de pouvoir améliorer les performances, de rendre sa séance plus efficace et de brûler davantage de graisse.

Mais cette croyance qui encourage tant de personnes à se lancer dans une heure de yoga, aller courir ou soulever de la fonte le ventre vide est-elle fondée ? On fait le point.

30 minutes de sport, le minimum pour que ce soit efficace ? Une coach et un médecin nous répondent

Ce qui est vrai, c'est que oui, le sport à jeun conduit le corps à puiser dans ses réserves, et donc à brûler des graisses. Pour autant, soulignent les experts, cela ne décuplera pas l'effet de votre pratique sportive, ni en matière de santé, ni en matière d'esthétique.

LE CORPS RÉTABLI L'ÉQUILIBRE

En effet, le corps « compense ensuite par une faim intense tout au long de la journée », résumait il y a quelques mois l'ex-Miss France et médecin généraliste Marine Lorphelin sur son compte TikTok. « Pour perdre de la graisse, il faut être en déficit énergétique : brûler plus d'énergie que l'on en consomme, confirme Javier Gonzalez, professeur de nutrition à l'université de Bath, auprès du Guardian. Dans le cas contraire, que l'on soit à jeun ou que l'on ait mangé n'a aucune importance : le corps finit par rétablir l'équilibre. »

Comme le souligne en outre le magazine américain Popular Science, les études suggèrent que pratiquer une activité physi-



que intense le ventre vide n'est pas intéressant du point de vue de la performance. « En effet, l'intensité nécessaire pour un entraînement intense dépasse les capacités du corps lorsqu'il est à jeun. »

PAS ADAPTÉ À L'ACTIVITÉ INTENSE

Résultat, des sportifs à qui on a demandé de pédaler de manière de manière intense pendant 15 minutes ont eu de moins bonnes performances s'ils n'avaient pas mangé, résume le journal. Et, élément non négligeable, « les participants à jeun étaient moins motivés et moins satisfaits après l'effort ». Ce qui est plutôt le but lorsqu'on se dépense.

Enfin, faire du sport sans avoir avalé de petit-déjeuner présente des risques d'hypoglycémie et de déshydratation. Le corps «

peut s'épuiser plus facilement » et le sportif « ressentir des crampes, des nausées », souligne Marine Lorphelin, qui conseille donc un « repas équilibré, une heure à une heure et demie avant la séance ».

« TOUT À FAIT POSSIBLE »

Si toutefois vous ne pouvez pas manger avant d'aller au sport, faire de l'exercice reste « tout à fait possible », pointe la médecin. À condition de prévoir de l'eau pour s'hydrater avant, pendant et après l'effort, d'emporter un encas sucré comme une pâte de fruit par exemple, et de ne pas rechercher l'intensité au cours de la séance.

Dans certains cas précis, la pratique du sport le ventre vide peut être bénéfique – en respectant les consignes ci-dessus –, par exemple si vous éprouvez régulièrement de la gêne ou des ballonnements lors de vos entraînements.

Elle est également utile pour la préparation à un effort intense tel qu'un marathon, habituant le corps à être en déficit d'énergie. « Des recherches, notamment celles de Javier Gonzalez, suggèrent que s'entraîner à jeun peut légèrement améliorer la santé métabolique, notamment l'adaptation musculaire à l'effort et la gestion des pics de glycémie », souligne The Guardian.

« Globalement, les bénéfices de l'entraînement à jeun restent modestes », ajoute le quotidien britannique. Et le professeur de nutrition de conclure : « L'essentiel, c'est de faire l'exercice. »

Combien de temps faut-il patienter entre deux repas pour faciliter la digestion ?

Les occasions de se retrouver en famille ou entre amis autour d'un gros repas ne manquent pas. C'est à ce moment que l'on prend le plus souvent conscience de l'importance d'une bonne digestion. Reste que, tout au long de l'année, il ne faut pas oublier de respecter un laps de temps certain entre la prise de deux repas. Cela permet de stabiliser sa glycémie, de garder un bon niveau d'énergie et de bien-être, et cela facilite sa perte de poids.

COMBIEN DE TEMPS LES ALIMENTS RESTENT-ILS DANS L'ESTOMAC ?

Après un repas, la digestion s'enclenche : les aliments restent entre 2 et 4 heures dans l'estomac. Ils sont ensuite dirigés vers les intestins, où ils passent 4 à 6 heures dans l'intestin grêle et 12 à 48 heures dans le côlon. Pas besoin pour autant d'attendre deux jours avant de recommencer à manger. Des spécialistes de la nutrition comme Ro Huntriss, diététicien londonien, et Amanda Saucedo, diététicienne spécialisée dans la santé intestinale, s'accor-

dent sur un délai entre deux repas à peu près similaires. Entre 4 et 6 heures pour le premier, et entre 3 et 5 heures pour la deuxième. Les deux sont d'accord sur le même point : il est essentiel d'écouter son corps et de manger aux premiers signaux de faim, sans surcharger l'organisme par des prises de repas trop rapprochées.

EST-CE QU'ON PEUT ACCÉLÉRER LA DIGESTION ?

Accélérer artificiellement sa digestion pour pouvoir remanger plus rapidement est tentant, mais n'est guère une bonne idée. Au-delà du fait que cela risque d'entraîner une mauvaise absorption des nutriments, cela peut également déclencher de l'acidité gastrique et des risques de ballonnements. Avec quelques petites astuces quotidiennes, il est possible de rendre sa digestion plus fluide et, par là même, un peu plus rapide. De l'exercice régulier et doux, comme la marche, facilite le travail des intestins. Une alimentation riche en fibres est plus rapide à digérer qu'un plat de pâtes

en sauce. Et une hydratation régulière tout au long de la journée, avec de l'eau et non des boissons gazeuses, aide les aliments à mieux glisser dans le système digestif.

COMMENT BIEN DIGÉRER APRÈS AVOIR TROP MANGÉ ? QUELQUES CONSEILS

Après un repas fort copieux, on n'a souvent qu'une seule envie : aller s'allonger. Mais ce serait une erreur. Mieux vaut d'abord privilégier une petite marche digestive, et attendre 2 heures avant d'aller à la sieste. Lorsque le repas a été très riche, la digestion va se faire beaucoup plus lentement. Il faut alors laisser le temps à l'organisme de laisser passer tout ça, et se contenter, le lendemain, de petites portions de nourriture, réparties en 4 à 5 fois. En cas de digestion difficile, un verre d'eau additionné de 2 cuillères à café de vinaigre de cidre et d'un peu de miel devrait régler le problème. On peut remplacer le miel par une moitié de cuillère à café de bicarbonate de soude et un peu de sucre. Un comprimé de charbon végétal fera aussi l'affaire.

Indonésie

La plus ancienne peinture pariétale au monde découverte

Des mains qui montrent le chemin: des chercheurs ont découvert en Indonésie le plus ancien exemple d'art pariétal au monde, vieux de 67.800 ans, nouvelle piste de réflexion sur les routes de migration de l'homme moderne. Ces trésors archéologiques se trouvent sur l'île de Célèbes (en français), dénommée Sulawesi en indonésien. Cette grande île en forme de K, territoire de l'archipel indonésien situé entre Brunei et les Moluques, au nord de l'Australie, est bien connue pour sa richesse pariétale.

LES PLUS ANCIENNES PEINTURES DE L'HUMANITÉ

“On travaille en Indonésie depuis longtemps. En 2014, on avait daté des peintures d'au moins 40.000 ans. Puis d'autres de 45.000 ans. Et puis l'année dernière, on en avait daté de 52 à 53.000 ans, qui étaient donc les plus anciennes du monde avant notre nouvelle découverte”, retrace auprès de l'AFP l'archéologue canadien Maxime Aubert, de la Griffith University de Brisbane en Australie et co-auteur de l'étude publiée mercredi dans Nature.

Ces dernières années, les travaux de Maxime Aubert et de ses collègues des universités australiennes et de l'agence nationale de recherche et d'innovation indonésienne (BRIN) ont bouleversé notre connaissance des origines de l'art pariétal. Longtemps pensées comme seulement européennes, et notamment liées aux découvertes des grottes de Lascaux (23.000 ans avant notre ère), puis de la grotte Chauvet (36.000 ans), les origines de l'art pariétal ont basculé vers l'Asie et pris dans le même temps un coup de vieux, plus proche de la datation estimée de la sortie d'Afrique de l'Homo Sapiens, l'homme moderne, 70.000 ans avant notre ère. Depuis, l'équipe continue ses recherches et remonte le fil du temps, des arts, et des migrations de l'homme moderne. “Là, on a décidé d'aller dans des grottes de l'île de Muna, au sud-est de Sulawesi, sur les conseils d'Adhi Agus Oktaviana, premier auteur de l'étude”, explique Maxime Aubert.

DES MAINS AU POCHOIR

Ils y ont découvert “des mains en négatif, faites au pochoir, probablement à l'ocre rouge, avec sur l'une d'elle, des doigts retouchés pour devenir pointus, comme des griffes, un style de peinture qu'on voit uniquement à Sulawesi”, souligne-il. Pour les dater, l'équipe de chercheurs internationaux a eu recours à la datation uranium-thorium. Celle-ci consiste à prélever des carottes de 5 mm de diamètre



au sein des “cave popcorn” (popcorns des cavernes), des amas de calcite qui se forment couche après couche sur les parois des grottes et donc sur les peintures. Dans ces popcorns, se trouve de l'uranium, à différent état de précipitation selon les couches, puis du thorium, élément plus stable. Or, “on connaît très précisément le rythme de précipitation de l'uranium”, souligne Maxime Aubert. “Cela donne un âge minimum quand la couche est au-dessus de la peinture, et un âge maximum quand elles sont formées en dessous”. Dans le cas présent, les mains se sont révélées vieilles d'au moins 67.800 ans, soit 15.000 ans de plus que la précédente marque de référence. Les chercheurs ont également pu établir par là-même occasion que les grottes de Muna avaient été utilisées pour des oeuvres pariétales à plusieurs périodes et pendant longtemps, “certaines peintures étant recouvertes par d'autres peintures réalisées 35.000 ans après”.

VERS L'AUSTRALIE

Cette découverte offre également matière à réflexion quant

aux premières migrations humaines vers Australie. Jusqu'à présent, deux routes sont en balance pour expliquer le passage d'Homo Sapiens de l'Asie à l'Australie. Par la route du Nord, “les gens arrivant d'Asie marchaient jusqu'à Bornéo et rejoignaient ensuite en bateau l'Indonésie avant d'aller d'île en île jusqu'en Papouasie. Ils pouvaient ensuite rejoindre l'Australie à pied, puisqu'à cette époque-là les niveaux marins étaient plus bas et la Papouasie et l'Australie ne formaient qu'un seul continent, Sahul”, relate Maxime Aubert. La route du Sud, elle, fait passer les migrations depuis l'Asie par Sumatra, Java, puis Bali. Avant de mettre le cap sur le Timor et l'Australie par bateau. “Avec ces peintures, on a la première preuve que l'homme moderne était là sur ces îles indonésiennes, à ce moment-là. Ça renforce l'idée que les gens sont arrivés en Australie par la Papouasie, il y a peut-être à peu près 65 000 ans”, avance le chercheur, sans pour autant exclure que d'autres populations aient pu arriver dans le même temps par l'autre route.

Indonésie

Un glissement de terrain fait huit morts et plus de 80 disparus

At least eight people died and more than 80 others were missing on Saturday in a landslide that occurred in the night in the Indonesian island of Java. 82 people remain missing, announced the national agency for disaster management (BNPB). Triggered by heavy torrential rains, the catastrophe buried two villages in the region of Bandung in the west of the island, capital of the vast archipelago with more than 17,000 islands. Local rescue services indicated that manual operations, watering the ground with pumps and using drones to search for victims. The responsible of the zone of Bandung in the west, Jeje Ritchie Ismail, indicated to the press that the army, the police and the volunteers participated in the search, but he also warned that the terrain was extremely difficult and that the ground remained unstable. This type of catastrophes is frequent in Indonesia during the rainy season, which extends usually from October to March and drenches the ground. Specialists of the environment evoke deforestation as one of the causes, the forests helping to absorb the precipitations and to stabilize the ground thanks to the roots of the trees. The loss of wooded surfaces makes these zones more vulnerable to floods and landslides.

SOCIÉTÉ | 13

New York

Un cerf percute la façade d'une banque, aucune victime

Une scène aussi spectaculaire qu'inattendue s'est déroulée dans l'État de New York. Une vidéo de surveillance, relayée par *Euronews*, montre un cerf percutant de plein fouet la vitrine d'une banque, brisant le verre avant de pénétrer à l'intérieur de l'établissement. Les images, capturées par le système de sécurité, montrent l'animal visiblement désorienté après l'impact. En traversant la façade vitrée, le cerf déclenche immédiatement l'alarme anti-intrusion de la banque, provoquant l'intervention rapide des forces de l'ordre. Selon les autorités locales, aucun blessé n'est à déplorer, ni parmi le personnel ni parmi les clients, l'incident s'étant produit en dehors des heures d'ouverture. L'animal, quant à lui, a pu être maîtrisé puis pris en charge par les services de protection de la faune, avant d'être relâché dans un environnement sécurisé. Ce type d'incident, bien que rare, n'est pas totalement inédit dans certaines régions des États-Unis, où la proximité entre zones urbaines et habitats naturels favorise parfois des incursions animales inattendues. Les autorités rappellent l'importance de rester vigilant, notamment en période hivernale, lorsque les animaux sauvages s'aventurent plus fréquemment en ville à la recherche de nourriture.

Loire-Atlantique

Deux personnes électrisées en portant secours à un automobiliste accidenté

L'accident s'est produit autour de 7 heures ce mercredi matin à hauteur de la commune de Saffré, en Loire-Atlantique. Sur la petite départementale 33, un automobiliste a effectué une sortie de route et percuté un poteau électrique. Une ligne de 20.000 volts est alors tombée au sol, bloquant cette route menant à cette commune située au nord de Nantes. D'après les pompiers de Loire-Atlantique, deux personnes témoins de l'accident ont été électrisées en portant secours à l'automobiliste. Selon les secours, les deux victimes ont dû être transportées vers le CHU de Nantes. Leur état ne semblait pas trop préoccupant. Quant au conducteur de la voiture accidentée, il s'en est sorti indemne. La ligne électrique a été désactivée par Enedis, privant plusieurs dizaines de foyers d'électricité pendant plusieurs heures. Le courant a pu être rétabli, rapporte Ouest-France. Lorsqu'une ligne électrique est tombée à terre, il est conseillé de ne pas s'en approcher et de ne surtout pas y toucher. Enedis conseille d'appeler le numéro d'urgence dépannage au 09 726 750, suivi des deux chiffres du département dans lequel vous vous trouvez.

Elle avale par accident une cuillère de 17 cm

Les faits ont eu lieu le vendredi 24 janvier 2025, à Rumst (Anvers), et étaient restés confidentiels jusqu'alors. Remise de ses émotions, Reymy Amelinckx, 28 ans, a finalement décidé de confier sa mésaventure à la presse. Ce soir-là, affalée dans son canapé, la jeune femme mange un yaourt en attendant le retour de son compagnon. Elle place ensuite la cuillère dans sa bouche le temps de taper un message sur son téléphone. Une situation complètement banale qui prend soudain une tournure catastrophique: son chien Marley, effrayé par un bruit, lui saute dessus, elle penche la tête en arrière instinctivement, pousse un cri de douleur et... avale la cuillère. Moment de panique: “J'ai bondi du fauteuil et essayé de retirer la cuillère mais impossible, elle était déjà trop loin. Il ne me restait qu'une seule chose à faire: l'avaloir”, confie-t-elle. Ce réflexe, a priori “absurde”, de son propre aveu, lui a sauvé la vie: “Soit je l'avalais, soit j'étouffais. Et, à sa grande surprise, la procédure s'est “étonnamment bien déroulée”, commente-t-elle. Cette brusque montée d'adrénaline a rapidement laissé place à une forme de déni teinté de honte. Je me suis dit, on verra ça plus tard, j'ai faim, je vais manger et cette cuillère finira bien par ressortir... par les voies naturelles”, pensait-elle. Mais une brève recherche sur internet va heureusement la convaincre de se rendre immédiatement aux urgences. À l'hôpital, les médecins n'en revenaient pas. Ce n'était pas une petite cuillère à café mais un couvert de 17 cm de long, plus proche de la cuillère à soupe. Les radios ont permis de constater qu'elle occupait d'ailleurs près de la moitié de l'estomac de Reymy. Le corps médical local n'avait jamais rien vu de tel. Les douleurs n'ont pas traîné et les crampes d'estomac sont rapidement devenues insupportables. Deux jours plus tard, elle passe au bloc opératoire. Lors d'une opération délicate par gastroscopie, les chirurgiens parviennent finalement à récupérer l'objet.



2

- 05h50 TFou

10h05 Automoto

10h55 Téléfoot

11h50 Les douze coups de midi

12h50 Petits plats en équilibre

12h55 Météo

13h00 JT 13h

13h40 Grands reportages

14h50 Grands reportages

16h10 Star Academy, la quotidienne

17h20 Sept à huit Life

18h20 Sept à huit

19h50 Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h00 JT 20h

20h45 Le goût du détail

20h50 Petits plats en équilibre

21h00 Météo

21h10 Misanthrope

23h20 Brooklyn Affairs

01h00 Programmes de la nuit
- 10h00 Présence protestante

10h30 Le jour du Seigneur

11h00 Messe

11h55 Parole inattendue

12h00 Tout le monde veut prendre sa place

12h55 Darooma

13h00 Journal 13h00

13h20 13h15, le dimanche...

14h15 C'est bon à savoir

14h20 13h15, le dimanche...

15h10 Affaires sensibles

16h05 Un dimanche à la campagne

18h05 Les enfants de la télé

19h10 Les Enfants de la télé, la suite

19h56 Journal 20h00

20h30 20h30, le dimanche

21h00 Journal Météo Climat

21h10 La syndicaliste

23h10 Beau geste

01h45 Théo le taxi

01h50 Théo le taxi

01h55 Théo le taxi

02h00 Théo le taxi



3

- 12h34 Dupere

12h37 Un petit Clique en +

13h00 Rallye : WRC, Rallye Monte-Carlo

14h35 The Match

14h55 Plateau sport

15h00 Crystal Palace / Chelsea

17h04 The Match

17h30 Arsenal / Manchester United

19h25 The Match

19h29 Canal Football Club

20h26 Canal Rugby Club

21h02 Avant-match Top 14

21h05 Clermont-Auvergne / La Rochelle

23h02 Canal Rugby Club le débrief

23h21 Romain Ntamack, tu seras un homme mon fils

00h25 Destination finale : Bloodlines

02h12 Animale

03h49 Dis-moi juste que tu m'aimes
- 11h40 Dimanche en politique

12h30 Dans le rétro

12h40 ICI 12/13

12h55 ICI dans votre région

14h35 Vivement dimanche

15h40 Animatement votre

16h30 Animatement votre

17h20 La p'tite librairie

17h25 Le jeu des 1000 euros

18h05 Questions pour un champion

18h50 Darooma

18h55 Le journal des talents

19h00 Instant conso

19h10 Le pitch cinéma

19h15 ICI 19/20 édition toutes régions

19h55 C'est bon à savoir

20h01 Dans le rétro

20h05 Stade 2

21h10 Meurtres en eaux troubles

22h40 Meurtres en eaux troubles

00h25 Journal Météo Climat

00h30 Madame Butterfly

03h00 La p'tite librairie



arte

- 06h00 M6 Kid

07h05 100% immo, l'hebdo

07h30 My boutique Téléshop'

10h25 Turbo

10h55 Turbo

11h25 Turbo

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h25 Un jour, un doc week-end

14h05 Un jour, un doc week-end

15h05 Un jour, un doc week-end

16h05 Prix d'Amérique

16h35 Un jour, un doc week-end

17h10 66 minutes

18h40 66 minutes : grand format

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h10 Le 2010, Anne-Sophie Lapix

20h40 E=M6

21h10 Capital

23h10 Enquête exclusive

00h30 NCIS

01h25 NCIS

02h10 NCIS

03h00 Programmes de la nuit
- 08h25 Des lieux d'inspiration

08h55 Twist

09h25 Mongolie, la chasse à l'aigle dans l'Altai

10h10 Cuisines des terroirs

10h45 Merveilles de la nature

11h40 Chuck Berry

13h30 La colline des potences

15h15 Irrésistible Gary Cooper

16h15 Sundarbans, le dernier royaume du tigre

17h10 Une vie parmi les éléphants

18h40 Mendelssohn à quatre mains : Lucas & Arthur Jussen avec Andris Nelsons

19h30 Karambolage

19h45 Arte journal

20h05 Paul Cézanne : Pionnier de l'art moderne

21h00 Les fils de l'homme

22h40 Albert Nobbs

00h20 Kyohei Sorita interprète Mozart : Festival de Salzbourg 2025

01h55 Gustavo Dudamel à l'Opéra de Paris

TÉLÉVISION

15



21h10

MISANTHROPE



Alors que Baltimore s'apprête à célébrer le passage à la nouvelle année sous un ciel constellé de feux d'artifice, une ombre rôde dans l'obscurité, prête à transformer la liesse collective en cauchemar. Misanthrope plonge le spectateur dans une nuit glaciale du 31 décembre, où les toits des gratte-ciel, habituellement témoins de fêtes endiablées, deviennent le théâtre d'une série de meurtres méthodiques et apparemment aléatoires.

Acteur: Shailene Woodley (Eleanor), Ben Mendelsohn (Lammark), Jovan Adepo (Jack McKenzie), Ralph Ineson (Dean), Rosemary
Realisateur: Damián Szifron
Scénariste: Damián Szifron, Jonathan Wakeham

21h10

3

LA SYNDICALISTE



Maureen Kearney (Isabelle Huppert), professeure d'anglais et figure engagée du syndicalisme, occupe un poste clé au sein du comité de groupe européen d'Areva, géant français de l'énergie. Son combat : défendre les droits des travailleurs dans un milieu où les enjeux économiques étouffent souvent les voix dissonantes. Mais lorsque son engagement la mène à découvrir des vérités trop encombrantes, sa vie bascule dans un cauchemar dont elle ne sortira pas indemne.

Acteur: Isabelle Huppert (Maureen Keamey), Yvan Attal (Luc Oursel), Marina Foïs (Anne Lauvergeon), Grégory Gadebois (Gilles Hugo)

21h24



LES FILS DE L'HOMME



En 2027, le monde s'est éteint à petit feu. Pas sous les bombes, ni dans les flammes d'une guerre totale, mais dans un silence bien plus terrifiant : l'humanité ne peut plus se reproduire. Depuis près de deux décennies, aucune naissance n'a été enregistrée. Les rues des villes, autrefois grouillantes, ne résonnent plus que des échos d'une civilisation en sursis, où l'espoir s'effrite au rythme des décès.

Acteur: Clive Owen (Theo Farron), Julianne Moore (Julian Taylor), Michael Caine (Jasper Palmer), Chiwetel Ejiofor (Luke), Clare-Hope Ashitey (Kee)
Realisateur: Alfonso Cuarón
Scénariste: Alfonso Cuarón, Timothy J. Sexton.



Cisjordanie Témoign de la pire crise humanitaire depuis 1967



La Cisjordanie est témoin de la pire crise humanitaire depuis 1967, selon l'Unrwa. Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, (Unrwa), Philippe Lazzarini, a averti que la Cisjordanie occupée est en train d'assister à la pire crise humanitaire depuis 1967, en raison de l'agression sioniste sur ses camps et forçant des dizaines de milliers d'entre eux à être déplacés de force. «La Cisjordanie occupée est le théâtre de la pire crise humanitaire depuis 1967», a écrit Lazzarini dans un post sur son compte X : «Un an après le début de l'opération militaire (sioniste) appelée Mur d'Fer, 33.000 personnes sont toujours déplacées de force des camps de réfugiés palestiniens dans le nord de la Cisjordanie», a-t-il ajouté. «Dans le même temps, les forces (sioniste) continuent de démolir de vastes zones de camps, réduisant ainsi les chances de rétablissement de ces communautés», a-t-il poursuivi. Il a également souligné que «les équipes de l'Unrwa travaillent sur le terrain pour aider les réfugiés palestiniens qui ont récemment été déplacés et poussés dans une pauvreté accrue, en l'absence de toute alternative viable pour accéder aux soins de santé, à l'éducation et aux services sociaux».

ACAPS L'interdiction de voyager imposée à Aminatou Haidar dénoncée

L'association ACAPS condamne l'interdiction de voyager imposée à la militante Aminatou Haidar par le Maroc et exige la fin de la répression au Sahara occupé. L'association catalane des amis du peuple sahraoui (ACAPS) a condamné « fermement », vendredi, la violation par l'occupation marocaine du droit à la libre circulation de la militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar. Celle-ci a été empêchée de se rendre à la capitale espagnole Madrid, exigeant de l'occupant de mettre fin à la répression des militants sahraouis et de respecter leurs droits civils et politiques internationalement reconnus. L'ACAPS « condamne avec la plus grande fermeté les événements du 21 janvier 2026 », indique l'association dans un communiqué, soulignant que « les autorités d'occupation marocaines ont empêché la militante sahraouie des droits humains, Aminatou Haidar, de se rendre de Dakhla, au Sahara occidental occupé, à Madrid ». Selon l'association, Aminatou Haidar a été « soumise à une fouille humiliante et dégradante » à l'aéroport de Dakhla d'où elle devait prendre un vol pour rallier la capitale espagnole, et s'est vu « refuser la délivrance de la carte d'embarquement ».

Conseil de sécurité Débat public lundi sur la réaffirmation de la primauté du droit international

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra, lundi prochain, une séance de débat public de haut niveau sur le thème "Réaffirmer la primauté du droit international: voies pour relancer la paix, la justice et le multilatéralisme", dans le cadre du point intitulé "Renforcement de la primauté du droit dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Lors de cette séance, des exposés seront présentés par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, ainsi que par l'ancien juge à la Cour internationale de Justice (CIJ), Abdulqawi Yusuf. La séance sera présidée par le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, dont le pays assure la présidence du Conseil onusien ce mois-ci. La Somalie a élaboré une note conceptuelle pour ce débat public, soulignant le rôle essentiel que joue la primauté du droit dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que dans le renforcement du multilatéralisme de manière plus large. Elle met également en avant l'importance de la primauté du droit pour les Etats membres ayant souffert de con-



flits et d'inégalités, notamment en Afrique. La note conceptuelle indique aussi que les violations répétées du droit international dans les récents conflits armés ont créé l'impression d'une érosion de la primauté du droit international, notant que cette perception alimente la méfiance et contribue, à terme, à l'affaiblissement progressif de l'Etat de droit. La CIJ a, par ailleurs, rendu plusieurs ordonnances ces dernières années faisant état de mesures conservatoires. Le 26 janvier 2024, la Cour a ainsi émis une ordonnance indiquant des me-

sures provisoires dans l'affaire introduite par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste, l'accusant de violations de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans ce contexte, la réunion de lundi se concentrera sur le rôle que le Conseil de sécurité et les autres organes des Nations Unies peuvent jouer pour renforcer la primauté du droit international, ainsi que sur le respect par le Conseil de son mandat au titre de la Charte et l'adoption de mesures visant à renforcer le respect du droit international.

Ghaza Israël assassine 03 journalistes dont un correspondant de l'AFP

Mercredi 21 janvier, les journalistes Anas Ghunaim, Abdul Ra'ouf Shaath et Mohammad Qeshta documentaient les opérations humanitaires du Comité égyptien d'aide à Ghaza, près du corridor dit de Netzarim, lorsqu'ils ont été touchés par une frappe israélienne. Abdoul Raouf Shaath, âgé de 34 ans, était un collaborateur régulier de l'Agence France Presse (AFP). Son dernier reportage pour l'agence a été publié lundi. « Ils étaient en mission humanitaire. Tout le monde connaissait le véhicule et savait que les personnes à l'intérieur travaillaient pour le comité », déclare un porte-parole du comité à Ghaza à Middle East Eye. « Nous sommes sous le choc qu'il ait été directement pris pour cible. Nous n'avons pas de mots. Voir des collègues, qui s'empressaient toujours d'aider les autres, se faire tuer de cette manière, c'est dévastant ». Des images vidéo diffusées en ligne montrent leur véhicule calciné et détruit par les bombes au bord de la route, de la fumée s'élevant encore des débris. Une quatrième personne a également été tuée dans l'attaque, selon une équipe d'Al Jazeera sur place. L'armée israélienne a confirmé la frappe, affirmant qu'elle visait des suspects qui auraient piloté un drone affilié au Hamas, sans fournir de preuve de cette dernière allégation. Des témoins sur place indiquent que les journalistes utilisaient



un drone pour filmer le camp de réfugiés géré par le comité égyptien, soit dans le cadre de leur travail. La frappe est par ailleurs survenue à plus de 5 kilomètres de la "ligne jaune" qui délimite la zone contrôlée par Israël. Il est donc évident que le drone ne représentait pas de menace et que les journalistes étaient identifiés comme tels. Dans un communiqué publié mercredi, le Syndicat des journalistes palestiniens (PJS) estime que le bombardement direct de véhicule des journalistes constitue "un crime de guerre et un crime contre l'humanité au regard du droit international humanitaire", ainsi qu'une "violation flagrante des Conventions

de Genève et des résolutions des Nations unies qui garantissent la protection des journalistes pendant les conflits armés". Le PJS dénonce une politique de censure des voix palestiniennes qui vise à "empêcher la transmission de la vérité et dissimuler les crimes commis contre les civils dans la bande de Ghaza". Depuis le 7 octobre 2023, au moins 256 journalistes ont été assassinés par l'armée israélienne. Plus tôt au cours de cette même journée du 21 janvier, cinq autres personnes, dont deux enfants, ont été tuées par des tirs d'artillerie et des coups de feu israéliens, à Deir al-Balah et Khan Younis.